
LABEL 2021

Villes et Villages Fleuris



Villes et Villages Fleuris

« Un label en mouvement, une vraie marque de qualité
de vie et d'attractivité des territoires »



Ville de Gruissan

« Une ville au cœur de son environnement »

2021

Dossier imprimé sur papier recyclé

Retrouvez le dossier en ligne



Sommaire

VILLES ET VILLAGES FLEURIS 2021

1 - EDITO DU MAIRE

2 - IDENTITÉ DU TERRITOIRE 8

3 - PATRIMOINE PAYSAGER ET VÉGÉTAL 14

4 - GESTION ENVIRONNEMENTALE 24

5 - AMÉNAGEMENT URBAIN ET CADRE DE VIE 44

6 - COMMUNICATION ET DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE 64

7 - ANIMATION & VALORISATION TOURISTIQUES 70

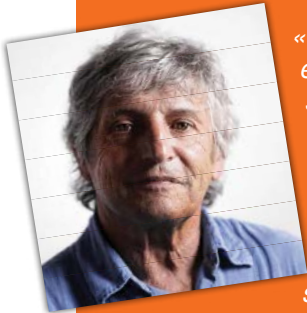
PRÉAMBULE

La ville de Gruissan a pris en compte les conseils du jury du concours formalisés dans le compte-rendu de la visite du 28 août 2015. Le dossier de candidature est rédigé en recto-verso et imprimé sur du papier recyclé. Un focus a été inclus sur la zone littorale de la commune avec la plage des chalets en couverture du dossier et visite du jury. Il en est de même pour la réduction accrue du nombre des jardinières est amplifiée. Dans une volonté de transparence, le dossier sera accessible à la population via le site internet de la commune et des lieux de consultation (médiathèque, mairie). Enfin, comme Gruissan apparaît régulièrement comme ville pilote, un nouveau chapitre regroupe toutes les démarches innovantes de la commune.

Ce dossier privilégie la cohérence d'ensemble qui structure les actions municipales :

- 1. Dans les choix des matériaux :** mobilier urbain, patrimoine végétal.
- 2. L'adaptation au milieu :** patrimoine bâti (façades, réseaux, réglementation des appareillages extérieurs : antennes, climatisation), patrimoine végétal, accessibilité et sécurité (protection des zones piétonnes, pistes cyclables, aménagement des trottoirs).
- 3. L'entretien :** propreté, espaces verts autonomes...
- 4. Le développement durable :** maîtrise de l'affichage public, signalétique, enseignes, gestion de l'eau, gestion des déchets.
- 5. L'implication de la population :** particuliers, écoles, infrastructures touristiques et propriétaires privés.

« Un label à l'image des valeurs que prônent et portent la Ville de Gruissan »



« A Gruissan, le bien vivre ensemble est le moteur de notre politique au service de la population. Pour cela, depuis dix années, avec l'équipe municipale, nous avons pris conscience que nos décisions dans tous les domaines dont nous avons la gestion doivent s'inscrire dans une démarche engagée et responsable de développement durable.

Agir ainsi, c'est avant-tout préserver l'existant, notre patrimoine naturel, gérer nos espaces verts de façon différenciée et envisager nos aménagements urbains en y intégrant de nouveaux espaces de vie et modes de circulation douce. C'est aussi valoriser les caractères spécifiques de la commune, station balnéaire qui dispose de 75 ha d'espaces verts en milieu urbain, d'un patrimoine naturel

exceptionnel avec ses étangs, lagunes, plages, vignobles, massif de la Clape et de grands espaces naturels en cœur de Ville. C'est en tenant compte de tout cela que les grands aménagements actuels sont réalisés tels ; la réhabilitation du Boulevard Pech Maynaud en entrée de Ville, la création des habitats flottants dans l'avant-port, la réfection complète de l'éclairage public et le futur Ecoquartier de la Sagne.

Priorité est donc donnée à une politique respectueuse de l'environnement, du cadre de vie et par conséquent au bien-être et à la santé des habitants à l'image des valeurs portées par ce concours Villes et villages fleuris.»

Didier Codorniou
Maire de Gruissan

« Gruissan est un véritable écrin de nature entre massif de la Clape et Méditerranée que nous avons à cœur de préserver, embellir et rendre agréable à vivre au quotidien. Nous serions donc très honorés que notre travail soit reconnu dans le cadre de ce concours Villes et villages fleuris.

Pour cela la Ville s'est dotée de services spécifiquement dédiés à cette mission majeure avec une Brigade Bleue et Verte et un service environnement espaces verts forts de 23 agents. C'est entouré de ces techniciens mais aussi d'une commission travaillant sur l'aménagement du territoire et l'environnement que je poursuis de façon cohérente la gestion communale des espaces verts et celle des espaces naturels. Gestion différenciée par le choix d'espèces végétales adaptées à notre climat, notre paysage local, économes en eau et en entretien, paillage naturel... Engagement dans la démarche Zéro Phyto avec obtention du label sont autant d'actions menées au quotidien.

Notre démarche se veut proche de la population qui doit être impliquée, sensibilisée et encouragée à s'engager à nos côtés dans le respect et la préservation de l'environnement. Cela nécessite un changement progressif des habitudes de consommation, de modes de déplacements, de regard sur l'aménagement et l'entretien des espaces verts urbains ou naturels. De nouveaux aménagements sont créés pour faciliter cette transition appuyée par une communication engagée afin qu'ensemble nous relevions ce défi si important pour l'environnement.»

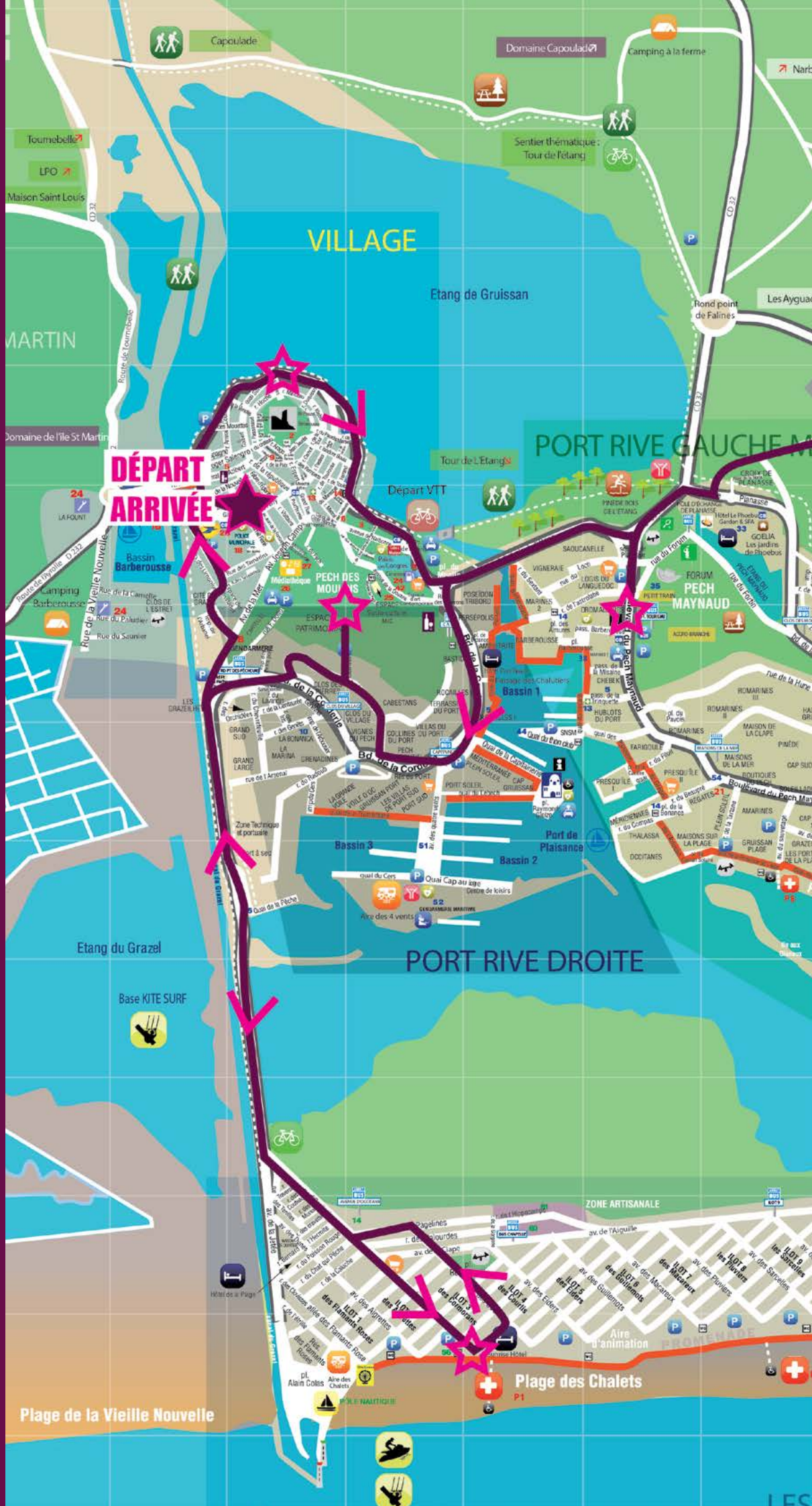


André Bedos
Adjoint au Maire délégué à l'aménagement durable du territoire et à l'EcoQuartier de la Sagne

LA MISE EN ŒUVRE DE NOS OBJECTIFS

- Dans le cadre de la **démocratie participative** et sous l'impulsion de son Maire, l'équipe municipale associe étroitement les citoyens au travers des instances mises en place : Conseils de quartier, Conseil Municipal des Enfants, Conseil des Jeunes, Conseil des sages, rencontres citoyennes... L'implication des citoyens est ainsi activée.
- L'inscription au concours dans les deux catégories : Maisons et Ville, est un signe fort de l'implication de la population.
- Le projet pédagogique au Centre de Loisirs avec la création de l'Eco jardin renforce la cohérence de cette participation citoyenne.
- Une information a été faite dans le bulletin municipal le « Gruissanot » et dans la presse locale.
- Mise en place d'un groupe de travail formé de Mélanie Archambault, directrice des services techniques, Rémi Laffage chef du service Espaces Verts, Alain Tissier, Technicien - services techniques, Marjorie Falguera, concepteur PAO - service communication, supervisé par le 5^{ème} adjoint au maire André Bedos, délégué à l'aménagement durable du territoire et EcoQuartier de la Sagne.

PLAN DE LA VISITE





Notre-Dame des Auzils

Notre-Dame des Auzils

Cimetière Marin

Domaine de la Pierre Droite

MASSIF DE LA CLAPE

La Goutine

Narbonne Plage

Le Moulin à Huile

Déchetterie

MASSIF DE LA CLAPE

Château le Bois

MAISON D'ARTISANALE AGRICOLE

MAISON D'ARTISANALE AGRICOLE

MAISON D'ARTISANALE AGRICOLE

MAISON D'ARTISANALE AGRICOLE

MAISON D'ARTISANALE AGRICOLE

MAISON D'ARTISANALE AGRICOLE

MAISON D'ARTISANALE AGRICOLE

MAISON D'ARTISANALE AGRICOLE

MAISON D'ARTISANALE AGRICOLE

MAISON D'ARTISANALE AGRICOLE

MAISON D'ARTISANALE AGRICOLE

MAISON D'ARTISANALE AGRICOLE

MAISON D'ARTISANALE AGRICOLE

MAISON D'ARTISANALE AGRICOLE

MAISON D'ARTISANALE AGRICOLE

MAISON D'ARTISANALE AGRICOLE

MAISON D'ARTISANALE AGRICOLE

MAISON D'ARTISANALE AGRICOLE

MAISON D'ARTISANALE AGRICOLE

MAISON D'ARTISANALE AGRICOLE

Centre de Tourisme Équestre "Les Aiguades"

Casernes des pompiers

STATION SERVICE GARAGE

DISCOTEQUE

MAISON D'ARTISANALE AGRICOLE

MAISON D'ARTISANALE AGRICOLE

MAISON D'ARTISANALE AGRICOLE

MAISON D'ARTISANALE AGRICOLE

MAISON D'ARTISANALE AGRICOLE

MAISON D'ARTISANALE AGRICOLE

MAISON D'ARTISANALE AGRICOLE

MAISON D'ARTISANALE AGRICOLE

MAISON D'ARTISANALE AGRICOLE

MAISON D'ARTISANALE AGRICOLE

MAISON D'ARTISANALE AGRICOLE

MAISON D'ARTISANALE AGRICOLE

MAISON D'ARTISANALE AGRICOLE

MAISON D'ARTISANALE AGRICOLE

MAISON D'ARTISANALE AGRICOLE

MAISON D'ARTISANALE AGRICOLE

MAISON D'ARTISANALE AGRICOLE

Espace Balnéoludique

ARE DE MATEILLE

Espace ForMe Salle cardio-training

GRUSSAN SAILING CENTER

AVANT PORT

Étang de Mateille

AVANT PORT

AVANT PORT

AVANT PORT

AVANT PORT

AVANT PORT

AVANT PORT

AVANT PORT

AVANT PORT

AVANT PORT

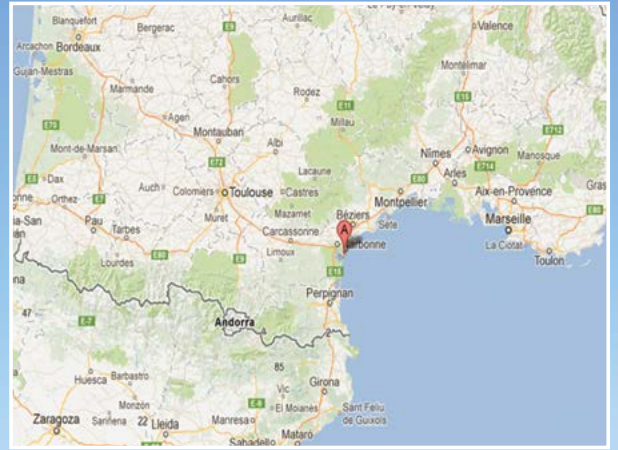
AVANT PORT

Accès piéton et vélo uniquement

Plage de Mateille

BASE CONCHYLICOLE

CHALET



IDENTITÉ DU TERRITOIRE

RÉGION : Occitanie

DÉPARTEMENT : Aude

COMMUNE DE GRUISSAN

Hôtel de ville - 1 boulevard Victor Hugo - 11430 Gruissan

Tél. : 04 68 75 21 21 - contact@ville-gruissan.fr

www.ville-gruissan.fr

MAIRE : Didier Codorniou

SERVICE ENVIRONNEMENT ET PAYSAGE

CHEF DE SERVICE : Antoine Espi - aespi@ville-gruissan.fr

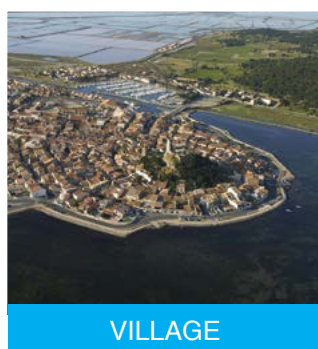
ADJOINT : Rémi Laffage - rlaffage@ville-gruissan.fr

INFORMATIONS GÉNÉRALES

COMMUNE DE GRUISSAN

Gruissan est une commune touristique connue pour ses chalets emblématiques et son village en circulade. Gruissan c'est aussi une formidable diversité géographique, avec 9,51 km de côtes, 5 étangs, le massif de la Clape mais également de nombreux sites classés (le Port label Patrimoine bâti du XX^{ème} siècle, le Village Circulade de l'an 2000, les lidos de Mateille et de la Vieille Nouvelle sont classés Zone Naturelle d'Intérêt Faunistique et Floristique. (ZNIEFF). Deux sites Natura 2000 couvrent la majeure partie du territoire communal...) et des activités multiples, tourisme, viticulture, pêche, conchyliculture, salins...

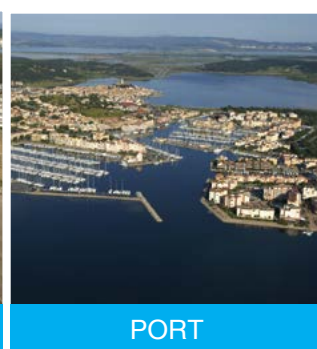
UN TERRITOIRE / 4 ENTITÉS



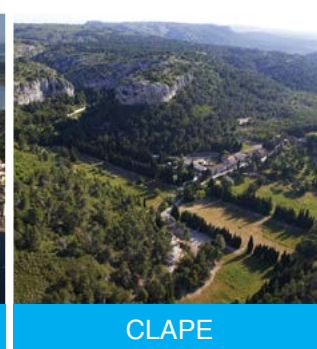
VILLAGE



PLAGES



PORT



CLAPE

POPULATION TOTALE

5060 habitants (donnée INSEE)

SURFACE DU TERRITOIRE COMMUNAL - 4365 ha

Répartition

- ⇒ Clape : 3905 ha
- ⇒ Plages : 9,51 km
- ⇒ Zone agricole : 1596 ha
- ⇒ Zone artisanale : 10 ha
- ⇒ Sport : 5 ha
- ⇒ Espaces verts : 35 ha
- ⇒ Zone humide : 3474 ha

GRUISSAN, DES LABELS, DES SITES CLASSÉS

- Villes et Villages Fleuris 2 fleurs
- Pavillon Bleu plage et port
- Circulades de l'an 2000 pour le village
- Label éco-mobilité
- Ecotourisme
- ZNIEF (Zone Naturelle d'Intérêt Faunistique et Floristique) pour le lidos de Mateille et de la Vieille Nouvelle
- Station classée de Tourisme (Catégorie 1)
- Label Qualité Plaisance avec 5 anneaux
- Odyssea
- Natura 2000
- Patrimoine bâti du XX^{ème} siècle pour le port
- Gruissan au coeur du Parc Naturel Régional
- Conservatoire du Littoral



PRÉSENTATION DE LA COMMUNE & SON ENVIRONNEMENT

Entre mer et étang, Gruissan est une station balnéaire lovée au cœur du massif de la Clape. Ville à multiples facettes elle offre un cadre de vie exceptionnel de par ses plages, son port, sa nature. Gruissan c'est aussi des hommes et des traditions, la vigne, la pêche, les salins mais également un patrimoine archéologique, historique et architectural d'une grande richesse.
Bienvenue à Gruissan.



L'ORIGINE DE GRUISSAN

On retrouve la trace de l'homme à Gruissan dès la préhistoire. C'est à la grotte de la Crozade qu'en 1866 des recherches ont mis à jour un habitat préhistorique. Classé monument historique le site a fait l'objet de nombreuses fouilles. Encore en 2018 le CNRS y relance des fouilles car le site présente une grande richesse pour la connaissance de la fin de l'époque de l'Homme de Néandertal et des conditions de son remplacement par l'Homme moderne.



Bulletin de la Commission archéologique de Narbonne XIX - Gallica

Pendant l'antiquité l'histoire de Gruissan est mal connue mais des traces archéologiques dont le site romain de Saint-Martin et toponymiques rapportent la présence romaine et laisse penser que la zone des étangs actuels servait d'entrée au port de Narbonne avant son ensablement.
Au Moyen-Age le village sort de terre...

LE VILLAGE



Gruissan c'est son village en circulade, sa tour emblématique perchée sur une butte calcaire et entourés des eaux changeantes de l'étang. Datant du Moyen-Age (XI^e siècle), il est un lieu stratégique de défense et sera au fil des siècles le témoin immobile de l'histoire mouvementée de la région. Le château connaîtra le sort de nombreux de ses pairs et sera abandonné au XVII^e siècle, il servira alors de carrière

de pierres pour les maisons du village de pêcheurs et l'église paroissiale à ses pieds.

LA PLAGE DES CHALETS

Le village de pêcheurs et de viticulteurs vivra ainsi quelques siècles, jusqu'au changement de société où l'apparition du tourisme et l'attrait des plages offrira à Gruissan un nouvel essor. En prémice de cette mouvance la plage des Chalets, est urbanisée dès les années 1850 dans le cadre d'un tourisme familial et spontané.



GRUISSAN STATION BALNÉAIRE LE PORT

A partir de 1963, la mission interministérielle d'aménagement touristique du littoral du Languedoc-Roussillon dite « Mission Racine » crée Port Camargue, la Grande Motte, le Cap d'Agde, Port Leucate, Port Barcarès et Saint Cyprien et Gruissan. Le port de Gruissan s'implante sur un ancien et vaste espace marécageux de 1 500 ha entre le village et les Chalets pour une station de grande capacité (50000 lits sont prévus dans le projet initial).

Pour Gruissan, Raymond Gleize opte pour une architecture en voûtains. L'arrondi de l'architecture



en voûtains ressemble au mouvement adouci de la vague qui retombe, mais aussi à la forme floue des dunes de sable sur la plage...

1968-1972 : creusement du port.

A partir de 1974 : construction des immeubles.

1976 : accueil des premiers visiteurs.

En 2011, le port de Gruissan est labellisé « Patrimoine bâti du XX^e siècle »

LA PÊCHE & LA VIGNE ÉCONOMIES ANCESTRALES

LA PÊCHE

LA FÊTE DE LA SAINT-PIERRE

Les gruisanais sont fortement attachés à leurs traditions, ainsi chaque année, le 29 juin, tout le village célèbre Saint-Pierre ; le Saint Patron des pêcheurs. Cette fête traditionnelle est l'une des plus importantes de la commune et rayonne au-delà du village, de nombreuses personnes de l'extérieur ainsi que des touristes viennent assister aux célébrations qui se déroulent dans la plus pure tradition.



RESTAURATION DU BUSTE DE SAINT-PIERRE

Découvert au XVIII^e siècle dans l'épave d'un navire, il est depuis l'emblème des pêcheurs de Gruissan. Il est inscrit depuis 2007 à l'inventaire des objets mobiliers classés. Ayant subi des altérations, le buste de Saint-Pierre a été restauré cette année. Les travaux, estimés à 6 900 euros, ont été confiés à un spécialiste de la conservation des œuvres d'art. »

LA VIGNE

LA FÊTE DES VENDANGES



Une grande fête au mois d'octobre qui célèbre la vigne et les viticulteurs. Visites guidées de la cave coopérative de Gruissan et de domaines, repas festif, bénédiction du vin nouveau à l'église, danses et musiques traditionnelles, la fête des vendanges est un moment fort des événements patrimoniaux organisé par la commune en partenariat avec la Cave coopérative de Gruissan.

GRUISSAN AU CŒUR DU PARC NATUREL RÉGIONAL DE LA NARBONNAISE EN MÉDITERRANÉE



2003

Création du parc
Régional de la Narbonnaise
en Méditerranée

Présidence : Didier Codorniou

le Parc naturel régional de la Narbonnaise
en Méditerranée c'est :

21

communes

42 km

de littoral

12000 ha

de zones humides

28000 ha

de garrigues et pelouses

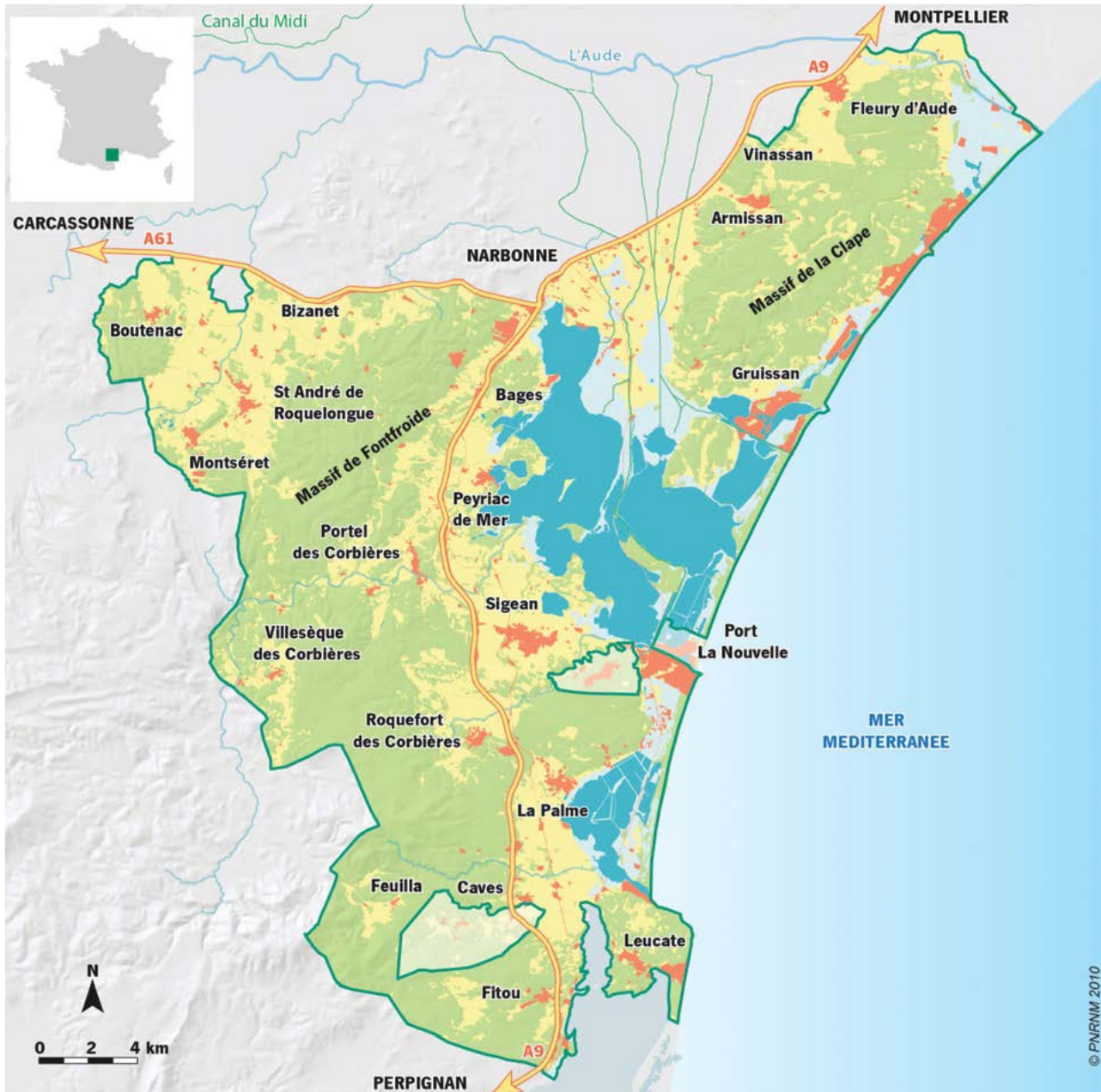
2000

espèces de végétaux

350

espèces d'oiseaux

Grâce à sa position sur le littoral méditerranéen, le Parc Naturel Régional de la Narbonnaise en Méditerranée bénéficie d'une fréquentation très importante en période estivale. En effet, c'est près de 10 millions de nuitées par saison sur le territoire de la Narbonnaise ce qui entraîne une grande fréquentation du Parc Naturel, et accroît sa capacité de sensibilisation.





PATRIMOINE PAYSAGER & VÉGÉTAL

CONTEXTE GÉOGRAPHIQUE & HUMAIN

- Une situation géographique exceptionnelle : le littoral méditerranéen.
- Une demande croissante en espaces de vie pour favoriser la convivialité.
- Une forte fréquentation touristique (Circulade / Chalets / Massif de la Clape / les Aiguades).
- Des exigences environnementales et réglementaires fortes : préserver la qualité des ressources naturelles et des milieux naturels (Etangs, marais, salins, zones protégées – Zico, ZNIEFF I et II, Natura 2000).
- Des services municipaux aux moyens humains et techniques fortement contraints par la politique de réduction des dotations communales.

LA VILLE DE GRISSAN S'ENGAGE EN MATIÈRE DE BIODIVERSITÉ ET DE GESTION DES ESPACES VERTS

Les nouveaux projets tiennent compte de critères suivants :

- Limiter les surfaces engazonnées pour réduire la consommation d'eau
- Réduire le linéaire de haies nécessitant un important entretien humain et matériel
- Limiter au strict nécessaire le système d'arrosage automatique (goutte à goutte) qui était implanté systématiquement
- Objectif «Zéro phyto» dans le cadre du plan de désherbage
- Gestion différenciée des espaces verts
- Suppression d'une cinquantaine de jardinières

Cette nouvelle politique se traduit par un environnement mieux respecté avec des économies importantes en eau et produits phytosanitaires.

CAP VERS

L'EMBELLISSEMENT DURABLE

ACTIONS EN FAVEUR DES RESSOURCES NATURELLES

OBJECTIF ZÉRO PHYTO

Depuis 2011 la commune a effectué de nouveaux choix d'espèces, de techniques de plantation et d'entretien, l'adoption d'un plan de désherbage zéro phyto en place dès 2012. Une réflexion est actuellement en cours sur l'entretien des stades. Le but : ne plus utiliser de désherbant sélectif tout en garantissant une qualité de pelouses attendue par les utilisateurs. Par ailleurs, depuis 2018 l'entretien du cimetière est réalisé sans aucun herbicide.



En 2018, Gruissan obtient d'emblée le label « Zero phyto » niveau 2 sur une échelle qui en compte 3. Une reconnaissance qui s'ajoute à la farouche détermination de protéger un patrimoine.

2 AXES DE TRAVAIL POUR LE ZÉRO PHYTO

- **La gestion différenciée**

Un plan communal de désherbage prévoyant un zonage différencié de la ville pour le traitement des espaces verts est mis en place. **Une 1^{ère} zone** est créée dans laquelle les traitements phytosanitaires sont bannis ; elle regroupe le cœur du village, les berges des étangs, les canaux, les quais, le port. **Une 2^{ème} zone** où un traitement sélectif est encore utilisé, se limitant aux stades. **Une 3^{ème} zone** où grâce à un fauchage et un débroussaillage tardifs, la biodiversité est respectée.

- **Les techniques alternatives**

Les agents utilisent différentes méthodes de désherbage mécanique ou par arrachement manuel.

Gruissan ne parle plus de « mauvaises herbes », Les végétations spontanées seront éradiquées au cours de leur développement. Il faut donc s'habituer à voir une reconquête végétale de certains lieux privilégiés tels que le tour des arbres, les bas-côtés, les joints des pavés, les quais... Le paysage urbain va donc évoluer.

Lutte contre les chenilles processionnaires des pins : sécurité et respect de l'environnement

Gruissan opte pour 3 traitements complémentaires :

- La Brigade Bleue et Verte pose des pièges à phéromones qui attirent les papillons mâles et qui se noient dans le piège.
- Des nichoirs à mésanges (prédateurs des chenilles) ont été posés dans les pinèdes urbaines.
- En automne après la naissance des chenilles, une entreprise spécialisée réalise de nuit la pulvérisation d'un traitement à base de bactéries biologiques. Technique sans danger pour les animaux, les insectes pollinisateurs, les organismes aquatiques, les poissons, les végétaux et les utilisateurs. Traitement validé pour l'utilisation en agriculture biologique, car naturellement présent dans le sol.

A Gruissan, les traitements ont été effectués en novembre et sur l'ensemble des pins (550 arbres) en zone urbaine sur le domaine public.

GESTION DE L'EAU

Le développement durable et l'action en faveur des ressources naturelles comprend l'utilisation de l'eau. Afin de préserver cette ressource, le service des espaces verts a mis en place une stratégie basée sur le bon sens pour une utilisation modérée et éco-responsable de l'eau.

- Suppression de surfaces pelousées notamment sur les ronds-points,
- Plantation d'espèces végétales méditerranéennes peu gourmandes en eau,
- Couvre-sols nécessitant peu d'arrosage et d'entretien,
- Paillis, minéral, coquillages mais avec une orientation vers le végétal.

CONSOMMATION D'EAU

2019 : 88 213 m³

2020 : 65 994 m³

Soit une baisse de consommation de 22 219 m³

LE SERVICE DES ESPACES VERTS

LES MOYENS HUMAINS POUR L'ENVIRONNEMENT DURABLE

Début 2011 l'équipe municipale a fait le choix de fermer la serre municipale pour s'orienter vers de nouvelles plantations adaptées au développement durable. 13 agents sont affectés au service des espaces verts.



LEURS MISSIONS

- Entretien des espaces verts liés à la voirie (Ronds-points, entrée de ville...)
- Entretien des espaces verts liés aux bâtiments publics (Ecoles, crèche, mairie...)
- Débroussaillage du domaine communal
- Entretien des terrains de sports
- Plantations
- Entretien du cimetière
- Aménagement...

ORGANISATION DU SERVICE

- 35 ha d'espace vert
- 6 sites de travail
- 4 équipes d'entretien
- 1 équipe de tonte
- 1 équipe fleurissement

FORMATION DES AGENTS

Les agents sont formés de manière régulière à travers les formations proposées par le Centre National de la Fonction Publique Territoriale. Les agents choisissent les formations (Habitations, CACES...)

LE LIEN AVEC LES AUTRES SERVICES

De part leurs missions, les agents des espaces sont amenés à collaborer avec d'autres services de la ville. Par exemple, les équipes collaborent avec le service voirie pour le débroussaillage des rues et des quais.

STRATÉGIE D'AMÉNAGEMENT PAYSAGER ET DE FLEURISSEMENT



PRISE EN COMPTE DE LA PÉDOLOGIE, DU CLIMAT & DES LIEUX

2012 : création d'un groupe de pilotage

S'inspirant des nouvelles orientations du règlement du concours VVF et grâce aux conseils des services du Conseil Départemental de l'Aude (réunions, conférences), la Municipalité a mis en place un groupe de pilotage. Ce groupe a effectué un travail de réflexion et de recherche à travers diverses visites (villes de la Région, pépinières...)

Ce travail s'est rapidement traduit par des réalisations exemplaires. Des bandes engazonnées le long de la promenade du bord de l'étang ont été remplacées par des plantations méditerranéennes (plants en godets anti chignon), mieux adaptées au milieu salin et venté, avec paillage minéral, désherbage manuel et suppression de l'arrosage automatique.

UNE ENTRÉE DE VILLE SOIGNÉE EN SIGNE DE BIENVENUE

C'est dans le respect de cet environnement, de ce patrimoine, que la commune s'est engagée dans une gestion cohérente entre milieu naturel et le centre urbain. Fière et forte de son histoire, de sa culture, la commune s'est aussi engagée à créer un lien, une transition essentielle entre le passé, le présent et le futur. Comme le rappelle M. le Maire, « *Sachons d'où l'on vient, pour savoir où l'on va* ».

C'est dans cette optique que des aménagements ont été réalisés, pour l'embellissement de notre entrée de ville.

- **Restauration du Cabanon Beau Rêve**

La préservation du petit patrimoine bâti (cabanons, murets, croix, etc...) s'inscrit dans le programme municipal et répond aux critères du label VVF.



- **Restauration des murets et nettoyage du jardin**

Ces travaux ont été réalisés par la Brigade Bleue et Verte, et la menuiserie par les services techniques municipaux.



- **Une entrée de ville soignée en guise de bienvenue**

Plantation d'arbres fruitiers, installation de bancs...



- **Adaptation et intégration aux contraintes du site et à l'environnement extérieur de la commune**

Ce projet, après étude confiée à la Pépinière de la Clape, a été mis en œuvre par la Brigade Bleue et Verte et le service des espaces verts.

- **Square de Planasse, le choix d'une entrée de Ville soignée**

Dans le cadre de la hiérarchisation des espaces verts :

C'EST UNE « ZONE PRESTIGE »

Un espace engazonné, fleuri, accueillant et apprécié des familles Gruissanaises et des vacanciers offrant promenades, jeux, pique-nique, aire de repos, c'est un véritable lieu de vie paisible, lien entre la station balnéaire et Gruissan Village.

Un mail d'entrée fleuri a été aménagé à l'entrée de la station avec des murets en pierres sèches.



RÉDUCTION DRASTIQUE DES BACS JARDINIÈRES ET SUSPENSIONS

C'est dans cette optique que des aménagements ont été réalisés, pour l'embellissement de notre entrée de ville.

- **Evolution**

En 2010 : 250 bacs à fleurs au village / 30 jardinières suspendues / 50 jardinières de 1ml bacs à palmiers

En 2018 : 40 bacs à fleurs et jardinières.

En 2021 : 32 bacs à fleurs et jardinières.

HABILLAGE DES CONTENEURS POUBELLES

L'intégration du mobilier est adapté en fonction du lieu où il est implanté. Milieu urbain et naturel (Clape et plage). Les habillages peuvent être faits à partir de matériaux de récupération, comme ci-dessous (bois de récupération après élagage).



PATRIMOINE VÉGÉTAL ET FLEURISSEMENT



LES ARBRES

- **La diversité botanique**

Les essences d'arbre présentes à Gruissan : pin parasol, platane, mûrier platane, tamaris, albizzias, mélias, olivier de bohême, *Phoenix canariensis*, *Washingtonia robusta*, frêne, eucalyptus, érable de Montpellier, troène du Japon, L'arbre à soie, faux poivrier, févier d'Amérique, orme de sibérie.

Un matériel spécifique a été commandé pour l'entretien des espaces verts conformément aux prescriptions du plan «**Zéro phyto**»

- **Pertinence des plantations**

Au château, 10 amandiers arborent le cheminement autour du Site. Ils finalisent l'aménagement de ce site phare de Gruissan.

Au bois de l'étang, en entrée de Ville, après un travail concerté avec le Conseil des Sages, une liste d'essences a été déterminée : micocoulier, amandier, prunus pissardi, mimosas, buddleia, arbre de Judée, katsura, bigaradier, catalpa, grenadier, chêne vert, frêne, lagerstroemia, olivier, pin pignon.

Ces arbres viennent reboiser cet espace où de nombreux pins ont été déracinés lors de la tempête de janvier 2009.



ARBUSTES & ROSIERS

- **La diversité botanique**

Pittosporum sp., *Tamaris sp.*, *Atriplex sp.*, laurier rose, luzerne arborescente, pointiana, *Callistemon sp.*, photynia, lavande, laurier et thym, romarin, agaves et cactus, *Tencriums sp.*, *Buddleia sp.*, *Bulbine frutescens*, l'euphorbe, le limoniastre, l'immortelle, la sauge de Jérusalem, la fémontia de Californie, la scabieuse, la germandrée.



LE FLEURISSEMENT

- **Une nouvelle approche du fleurissement avec de nouvelles plantations**

Achillea coarctata godet, agave parryi truncata, aloé rouge, *Bupleurum fruticosum*, *Ceanothus concha*, *euphorbia characias subsp wulfenii*, *Euphorbia rigida*, *fremontodendron californica glory*, *Iris unguicularis* ou Iris d'Alger, *Lavandula dentata* Adrar m'korn, *Lavandula chaytorae* "Richard Gray", *Perovskia atriplicifolia* blue spire, *Phlomis cytherea* ou sauge de Jérusalem, *Salvia lavandulifolia subsp. blancoana* ou sauge à feuille de lavande, *Santolina lindavica*, *Scabiosa hymnetia*, *Stipa gigantea*, *Teucrium fruticans* "Ouarzazate", *Vitex agnus-castus latifolia*.

- **Un nouveau procédé pour les massifs**

Suite à la fermeture de la serre municipale, un appel d'offres de 3 lots a été lancé pour le fleurissement des massifs et des jardinières.

1^{er} lot : fleurissement en tapis pour les massifs (annuelles et bisannuelles).

2^{ème} lot : plantes en godets pour les jardinières (plantes vivaces).

3^{ème} lot : bulbes.



Nous avons développé des massifs composés de plantes cultivées dans des tapis biodégradables qui font environ 0,5m² et dont la mise en place s'effectue très rapidement.

Pour avoir un ordre d'idée, il nous fallait environ une semaine à quatre personnes pour faire l'ensemble des massifs, tandis qu'avec cette méthode une journée suffit.

De plus, un paillage végétal (livré avec les tapis)

est mis en place pour un meilleur aspect visuel et aussi conserver l'humidité et éviter l'apparition des mauvaises herbes. Un essai avait déjà été réalisé en hiver. Nous sommes rarement intervenus sur le massif contrairement à la méthode de plantation en pleine terre.

Ce nouveau procédé, couplé à la fermeture de la serre, entraîne des économies en personnel et eau importantes.

Choix d'espèces selon les contraintes de lieu et technique

Que ce soit pour les arbres comme pour les arbustes et les plantes, les espèces sélectionnées ont été choisies en fonction des lieux. Les premières plantations de ce type ont été réalisées sur la promenade du bord de l'Étang qui ceinture le vieux village (piste cyclable et piétonne très fréquentée mais ayant une forte exposition aux intempéries, au vent et aux embruns salés). De plus, l'hiver 2011-2012 a été particulièrement rude avec de fortes gelées atteignant -15°. De nouvelles techniques de plantations avec godets anti-chignon, mise en place de paillage minéral et adoption d'un nouveau plan de désherbage zéro pesticide...

PERTINENCE DES PLANTATIONS CHOIX ET TECHNIQUES



Delosperma et Fremontodendron

CHOIX D'ESPÈCES ENDÉMIQUES

Les avantages :

- Espèces adaptées à leur environnement.
- Espèces autonomes qui, une fois implantées, n'ont pas besoin d'apport en eau.
- Espèces demandant un entretien restreint.
- Choix d'espèces qui se ressèment spontanément.

PRÉSENCE DU VÉGÉTAL TOUTE L'ANNÉE

Un choix d'espèces pour une présence végétale toute l'année.



Cinénaire



Ciste



Aloes

GROS PLAN SUR L'EMBELLISSSEMENT DURABLE DES RONDS-POINTS

Suppression du gazon, plants méditerranéens adaptés au climat, paillage minéral, pas de produit phyto, pas d'arrosage, entretien réduit. Après les réaménagements du rond-point de l'étang (bétou, ancre...), rond-point des pêcheurs (barque, paillage coquillage...), rond-point des vigneron (pressoir, plantation de vignes et oliviers), la création du rond-point des salins aux Ayguades sur la thématique de l'activité du sel valorise l'identité et le patrimoine de la commune (table salante, camelle, banaste et demoiselle...).



Rond-point de la Sagne



Rond-point des Gabitels



Rond-point du Stade



Rond-point des Ayguades



Rond-point des Noctambules



Rond-point des Grazeilhets



Rond-point du Drakkar



Rond-point de Mateille



Rond-point de la Mer (Village - Gendarmerie)

PROJET D'AMÉNAGEMENT

ROND POINT DE FALINE (ENTRÉE DE VILLE)

Le groupe de travail axe sa réflexion sur différents points :

- De la volonté d'embellissement
- De la volonté d'aller vers une démarche de développement durable sur ce très grand espace
- Du choix des espèces en lien avec les contraintes du lieu
- De marquer l'entrée de Ville
- De sa situation exposée aux vents et en bord d'étang mais aussi à forte circulation





GESTION ENVIRONNEMENTALE

GESTION DES ACTIVITÉS HUMAINES DANS LA CLAPE

- **Une convention tripartite Mairie / Conservatoire du Littoral / FFME (federation française de la montagne et de l'escalade)** est signée pour la gestion de l'activité d'escalade sur le massif de la Clape.
- **Des sentiers ont été balisés et inscrits au Plan départemental des itinéraires de randonnée pédestre.** Ce balisage permet de canaliser le public vers des milieux naturels moins fragiles mais représentatifs de l'environnement local.
- **Les sentiers VTT sont inscrits au PDESI (Plan Départemental Espace Sites et Itinéraire)**

PATRIMOINE

NATUREL

LA CLAPE

La Commune est dotée d'un plan d'aménagement forestier (2005-2019) dont les actions mises en œuvre doivent assurer une gestion rationnelle et durable du massif de la Clape. Des travaux de réouverture de milieux, de débroussaillage DFCI, d'équipements pour l'accueil du public,sont réalisés tous les ans.

Le même plan a été élaboré par l'ONF pour les peuplements forestiers propriété du Conservatoire du Littoral.



ACTION EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITÉ

CONNAISSANCE & INVENTAIRE

Entretien régulier de la forêt par des travaux destinés à protéger le massif forestier qui couvre une grande partie de son territoire : forêt communale de 405 ha, forêt des Auzils, propriété du Conservatoire du littoral dont elle est gestionnaire de 548 ha. Des aides publiques ont permis la création de 2 points d'eau en 2006, la création de 18.6 ha de bandes de sécurité. Depuis, la commune poursuit ses actions d'entretien avec la Brigade Bleue et Verte.

PROTECTION

Aménagement : Coupure verte de Saint-Obre
Fin 2012, création d'une coupure verte à Saint Obre sur 19 ha de forêt communale. Prévue par le Plan d'Aménagement Forestier, cette opération se caractérise principalement par :

- **la protection contre le risque incendie** d'une partie sensible du massif de la Clape, enjeu majeur, et l'amélioration de la sécurité des personnes en un lieu à forte pression humaine («chapelle des Auzils», boucles de promenade VTT et randonnée, loisirs familiaux...). L'effet escompté est la protection de 200 ha en cas d'incendie. Les travaux forestiers ont permis de créer une zone d'appui par élagage des arbres et débroussaillage du sous-étage sur 7 ha, une coupure verte par déboisement et défrichage sur 12 ha. Des accès ont été aménagés et un layon périmétral créé afin de faciliter les entretiens ultérieurs, en particulier par la méthode des brûlages dirigés.

- **le soutien à l'activité viticole.** Le terrain a été planté de 10 ha de vigne. Depuis 2013, la société AltaVinha bénéficie d'un bail pour l'exploitation en vignes de cette parcelle. Par sa localisation géographique, il participe à la mosaïque de milieux ouverts cultivés, milieux ouverts délaissés et milieux forestiers constituant ainsi un paysage diversifié.

Le coût total des travaux = 108 075 €HT*

Renforcement de la population de Centaurée

La centaurée de la Clape est une espèce endémique stricte à très fort enjeu écologique présente uniquement au sud du massif de La Clape et sur 2 communes :

Gruissan (4 sites) et Narbonne (2 sites).

Aussi, un projet de renforcement des populations, piloté par le PNRNM, a été élaboré et sera mis en œuvre par les scientifiques de l'institut des Sciences de L'Evolution de l'Université de Montpellier, du Centre d'Ecologie Fonctionnelle et Evolutive du CNRS et le Conservatoire Botanique National méditerranéen.

Ce projet, mené en 2 phases sur la période 2015/2020, se traduira notamment par la création d'une pépinière pour obtenir un stock de plantes et une production massive de graines en conditions contrôlées.

* La maîtrise d'œuvre a été assurée par l'Office National des Forêts pour un montant de 16 435 € HT / **Financement** : Conseil Régional Languedoc-Roussillon à hauteur de 36% du montant HT des travaux / l'Europe au titre du FEADER à hauteur de 44% du montant HT des travaux / la Ville de Gruissan à hauteur de 20%

DES TROUPEAUX DE BREBIS EN PÂTURE DANS LA CLAPE
UNE BEL EXEMPLE D'ACTION AGRO-ENVIRONNEMENTALE



Pastoralisme et écopâturage pour maintenir la biodiversité dans la Clape. Les 350 brebis et agneaux du berger Jean-Pierre Canac sont arrivés au début du mois d'avril 2021 à Gruissan sur l'île Saint-Martin.

Le troupeau est protégé par ses chiens des Border Collie et des Patous.

LES ÉTANGS

Les étangs ont été classés au titre de la convention Ramsar en 2006 et le dispositif Natura 2000 leur s'applique à Gruissan. La commune de Gruissan compte 5 étangs : l'étang du Village, de Mateille, du Grazel, de l'Ayrolle et de Campagnol.



PLAN DE GESTION DES ÉTANGS DE GRUISSAN

SENSIBILISATION

Un parcours thématique sur la faune et la flore locales autour de Gruissan.



Réalisé en collaboration avec la Société Botanique des Amis du Pech-Maynaud, les pêcheurs, les chasseurs et la Ligue de Protection des Oiseaux. Ces informations sensibilisent le public à la richesse du patrimoine naturel mais aussi à sa fragilité.

PROTECTION

Préservation de la richesse et de la diversité de notre faune et de notre flore.



Le plan de gestion de Campagnol prévoit de nombreuses actions de suivi : des niveaux d'eau et des apports, suivi de la qualité des eaux et des sédiments, de la végétation aquatique, des habitats naturels et de la flore (le suivi rezo rezo), suivi de l'avifaune, suivis ichthyologiques de l'étang de Campagnol, suivi de la progression du Cascaïl.



L'enlèvement manuel des cascaïl

L'étang de Campagnol était envahi par un ver (cascaïl) qui se présente sous forme de concrétions. Dans le cadre d'un partenariat Mairie/PNR/Prud'homme de Gruissan, plusieurs opérations d'enlèvement manuel du cascaïl ont permis de limiter les dégâts de ce parasite sur la faune et la flore.

LES PLAGES

Gruissan compte 3 plages, toutes ayant leurs particularités.

La plage des Chalets, la plage historique.

La plage de Mateille et des Ayguades, le lido.

La Vieille Nouvelle, la plage sauvage, non surveillée.

LES CHALETS



UNE HISTOIRE, UN PATRIMOINE, UNE IDENTITÉ

De la baraque aux chalets...

Une longue histoire qui commence à la fin du XIX^{ème} siècle.

La plage :

Sa situation au milieu du golfe du Lion lui permet d'avoir le sable le plus fin.

UNE PLAGE URBAINE ET SÉCURISÉE

Aujourd'hui 1200 chalets, 80 familles y résident à l'année, l'orientation adoptée est une disposition en dents de scie.



UNE CHARTE POUR PRÉSERVER L'ESPRIT DES CHALETS

Les associations de Chaletains «37°2» et «ASPIG» et les délégués de quartier ont écrit une charte pour respecter le bien vivre et l'originalité des Chalets.

LES CHALETS : LA 11^{ÈME} RANGÉE



LES ÉQUIPEMENTS

2 postes de secours avec accès PMR, passerelles d'accès plages, poubelles en sortie de plage avec tri sélectif, rince-pieds et sanitaires, parking à vélos et voitures, promenade avec éclairage, terrain de volley base nautique, aire de Camping-cars, concession de plage (restaurant de plage).

LES CHALETS : UNE PLAGE URBAINE RESPECTUEUSE DE SON ENVIRONNEMENT :

Nettoyage de la plage / Nettoyage des sanitaires et des douches / Nettoyage de la promenade des parkings / Entretien des espaces verts / Opérations de nettoyage par des associations / Protection des sternes (PNR) / Projet éolien / Eclairage

ACTIONS EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITÉ

SENSIBILISATION

LA SUPPRESSION DES POUBELLES SUR LES PLAGES DE MATEILLE ET DES CHALETS

Cette initiative a choqué. Maintenant, elle est entrée dans les mœurs et la quantité de déchets ramassés a diminué considérablement. Des points de collecte sont installés en entrée et sortie de plages pour des motivations esthétiques, développer les comportements citoyens et le tri sélectif.

DES CENDRIERS DE PLAGE GRATUITS À DISPOSITION

Plusieurs points de distributions stratégiques pour le «Pocket» le cendrier de plage pratique, qui véhicule un message sur la pollution des mégots à travers des dessins humoristiques du dessinateur Alain Julié.



LES DOUCHES REMPLACÉES PAR DES RINCE-PIEDS.

En ces temps d'économie en eau, et compte tenu des comportements de certains, nous ne pouvons plus continuer à gaspiller une ressource si précieuse.

AMÉLIORATION

LES GANIVELLES AUX CHALETS

Une première tranche a été implantée sur 3 rangées afin de retenir le sable et de constituer une liaison dunaire entre la digue promenade et la plage. Plusieurs tranches sont prévues avec l'objectif de faire tout le linéaire des chalets un aspect dunaire en harmonie avec l'aspect naturel recherché sur cette plage.



LE NETTOYAGE MANUEL ET RAISONNÉ DE LA PLAGE DES CHALETS

L'expérience lancée en 2016 pour un nettoyage manuel des plages a été un succès et se poursuit en 2017. Le nettoyage manuel qui se substitue au nettoyage mécanique consiste à enlever uniquement les déchets issus de l'activité humaine et les gros embâcles. Un important travail de communication et de pédagogie accompagne cette expérience.



NOUVEAU - 4 BACS À DÉCHETS MARINS AUX CHALETS, MATEILLE ET AUX AYGAUDES

Hiver 2018/2019, lancement des premiers bacs à déchets marins permettant aux promeneurs de déposer les divers déchets retrouvés sur la plage lors de leur promenade. Les bacs construits par les services techniques à base de palettes sont également un support de communication sur lesquels des affiches explicatives sensibilisent le grand public.



EN PROJET : L'Effet Mer a pour projet de récupérer le plastique de mer pour en faire des montures pour lunettes. La ville à travers un partenariat, triera et mettra à disposition le plastique récupéré.

PROTECTION

LA NIDIFICATION DES STERNES NAINES

Chaque année depuis plus de 10 ans, des sternes naines, oiseaux migrateurs aussi appelés hirondelles de mer, choisissent la plage des Chalets pour installer leur nid à même le sable. L'année dernière, on comptait 30 couples. La sterne naine, est une espèce protégée dont les populations sont en déclin en Europe. De mai à juillet, elle parade puis forme des colonies sur des plages ou des îlots, où elle pond ses œufs dans une petite dépression de sable. Compte tenu de la rareté de cette espèce et de la vulnérabilité des œufs et oisillons sur une plage si fréquentée, la Ville de Gruissan et le Parc naturel régional de la Narbonnaise en Méditerranée ont signé une convention dès 2015 pour protéger cette colonie.

Ensemble, l'équipe du Parc naturel régional de la Narbonnaise en Méditerranée, qui coordonne l'action sur le littoral audois et la Ville de Gruissan qui accompagne l'action ont accueilli mercredi 17 avril les élèves de 1^{ère} technologique et agricole en gestion des milieux naturels et de la faune du Lycée Martin Luther King de Narbonne pour installer un enclos de protection autour de la colonie de sternes naines sur la plage des chalets au niveau de la 11^{ème} rangée.



Cette clôture de protection a pour but de limiter les intrusions par des individus et des prédateurs terrestres (chiens, ...). En milieu naturel où il ne faut se protéger que de la prédation, la sterne est bien lotie : ses œufs et ses petits présentent un mimétisme confondant avec le sable. Mais sur une plage urbaine comme celle des Chalets, le risque d'être piétiné est réel ! Le passage de personnes ou de chiens au milieu de la colonie, s'il est répété, peut-être à l'origine de l'abandon du site.

Le dispositif est complété par des panneaux d'information pour expliquer les raisons de cette installation sur la plage. Un arrêté municipal interdisant la pénétration des individus et des chiens dans l'enclos a aussi été pris par la Ville de Gruissan afin de dissuader d'éventuels curieux de s'approcher des oiseaux – ce qui entraînerait systématiquement la destruction des œufs et la fuite des nicheurs.

LE LIDO DE MATEILLE, 40 ha inscrits dans le périmètre de l'ancienne ZAC, ont été rendus à la nature en collaboration avec le Conservatoire du

Littoral. Plusieurs actions sont préconisées pour le plan de gestion : création d'une zone de non perturbation par l'interdiction de circuler, adaptation de la zone de char à voile à l'avifaune (filets ou ganivelles) ; canalisation des véhicules sur la plage (stationnement et circulation) ; contrôle de l'espèce envahissante griffe de sorcière (*Carpobrotus edulis*) ; fermeture de l'accès dangereux sur la RD 3332 ; création d'un schéma de circulation des cycles, canalisation de la circulation piétonne, surveillance du site en période estivale ; gestion des déchets, plan de communication grand public.

Sentier de découverte avec réalisation de 4 panneaux informatifs réalisés par la commission extra municipale environnement et patrimoine, en partenariat avec la société botanique de Gruissan, la LPO, le conseil général, le conseil régional...





PAVILLON BLEU 2021

Avec le Pavillon Bleu pour toutes ses plages, Gruissan est justement récompensée pour la qualité de sa politique d'accueil touristique axée sur l'environnement. Gruissan fait un carton plein avec le Pavillon Bleu sur le Port. C'est un plus pour la commune. Gruissan a pleinement conscience de la richesse de son patrimoine naturel.

Sur 6200 hectares, 4000 hectares sont des espaces naturels ou des zones humides.

Le massif de la Clape est site classé, les lidos de Mateille et de la Vieille Nouvelle sont classés Zone Naturelle d'Intérêt Faunistique et Floristique. (ZNIEFF).

Deux sites Natura 2000 couvrent la majeure partie du territoire communal.

LE CONSERVATOIRE DU LITTORAL

C'est en 1991 que le Conservatoire du Littoral se voit donner par l'Etat et la commune de Gruissan 767 hectares autour de Notre-Dame des Auzils, en plein cœur du massif de la Clape. Ces terrains sont gérés par la commune et la Brigade Bleue et Verte par convention, en accord avec les directives du Conservatoire et de façon cohérente avec les propriétés communales voisines, dans le cadre des Plans d'Aménagement Forestiers établis par l'Office National des Forêts.

LE PARC NATUREL RÉGIONAL DE LA NARBONNAISE EN MÉDITERRANÉE

DEPUIS 2009, LA VILLE DE GRUISSAN EST SIGNATAIRE DE LA CHARTE DU PARC NATUREL RÉGIONAL DE LA NARBONNAISE EN MÉDITERRANÉE.

Entre Mer et Montagne, le Parc Naturel Régional s'efforce de préserver la diversité de paysages et de maintenir les pratiques ancestrales.

Cet effort partagé par la Ville de Gruissan a ainsi permis de sauvegarder les Salins de l'Île Saint Martin et leur production. En y apportant le label : « **Valeurs Parc Naturel Régional** », une première nationale, le Parc a ainsi pérennisé l'activité sur site ainsi qu'une centaine d'emplois.

La ville de Gruissan a donc adapté ses pratiques afin de respecter la charte signée avec le Parc. Comme vous allez le voir dans ce dossier, des efforts ont été portés sur la réduction de l'impact de la commune et de ses services sur l'environnement. Choix des essences de plantes, renouvellement du parc automobile, aménagements, tous ces choix ont été faits en prenant en compte l'impact environnemental potentiel.

COMMUNE ECONOME

Lancé en 2017 par le Parc Naturel Régional de la Narbonne en Méditerranée, le projet « Communes économes » a pour but d'étudier les consommations d'énergies et d'eau des communes par un bureau d'études afin d'identifier de potentielles économies.

A mi-parcours, les résultats globaux des 12 communes engagées sont des économies pouvant être, dans le meilleur des cas, de 17% des dépenses communales.

En plus de cette étude, le PNR de la Narbonne propose des formations aux élus et aux agents municipaux afin de leur transmettre les gestes et les actions qui pourront permettre de réduire les dépenses.



LE SALIN DE GRISSAN, LA RENAISSANCE... UN EXEMPLE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE !

L'année 2013 fut celle du centenaire de la première récolte de sel à Gruissan (5 tonnes en 1913). Stoppée par les «Salins du Midi» la production de sel a repris à la suite d'un long combat juridique mené par la Municipalité contre ces mêmes «Salins du Midi». Le Salin de Gruissan a retrouvé son activité emblématique : une nouvelle récolte a été réalisée en 2012.

Depuis quelques années, une pluriactivité a redonné vie au Salin de Gruissan et cette renaissance lui a rendu toute son âme, son identité et son histoire. Un bail a été conclu entre la commune et la société SOMEVAL.

1. LE SALIN AU CŒUR DES GRISSANAIS

Comme la Clape avec le tourisme et ses plantations de pins, comme nos collines avec la vigne et le travail des vigneron, le site du Salin a été façonné par l'Homme. Aujourd'hui, l'évolution entre les métiers ancestraux et la modernité est accomplie avec la création de nouvelles activités : ostréiculture, élevage de poissons et coquillages (palourdes et coques), culture des algues et recherche sur les biocarburants.

2. LE SALIN AU CŒUR DE L'ECONOMIE ET DU TOURISME

Les produits et les services proposés

par la SOMEVAL sont maintenant diversifiés :

- production de sel et de fleur de sel
- culture de coquillages, dans le cadre d'une convention signée avec les pêcheurs
- élevage, affinage, dégustation et commercialisation d'huîtres
- musée avec salles d'exposition ouvertes à l'année, mise en valeur du patrimoine, organisation de visites guidées et de soirées culturelles
- restaurant qui accueille des milliers de clients.



3. LE SALIN AU CŒUR DE L'ENVIRONNEMENT

L'exploitation des tables salantes et la production du sel sont les garants majeurs pour la protection de la faune et de la flore typiques à ce site (plantes rares et protégées telles que salicornes et divers limoniastrums). La ville, avec sa Brigade Bleue et Verte, et en partenariat avec les chasseurs, les pêcheurs professionnels, la société botanique et la LPO de Gruissan, veille à la préservation rigoureuse de cet écosystème fragile.

Ainsi, grâce à son environnement spécifique, fruit d'un labeur à présent séculaire et à ses activités diversifiées, le Salin de Gruissan offre, à nos hôtes et touristes, une curiosité géographique et économique qui ne manque pas de les intéresser.

Devant ces montagnes d'or blanc (les camelles), les Gruissanais feuilletent les pages de leur passé et retrouvent la fierté de leur patrimoine.

> Développement durable

« Valeurs Parc Naturel Régional », un label pour le sel de Gruissan



Le sel des salins de Gruissan et de La Palme a reçu la nouvelle marque « Valeurs Parc Naturel Régional » : une première nationale et une reconnaissance du travail des sauniers dans le développement durable du territoire.



Une valeur ajoutée pour les produits locaux
La Marque Valeurs Parc est une reconnaissance nationale valorisant les Salins pour leur engagement dans une agriculture respectueuse de l'environnement et des

savoir-faire ancestraux. Les salins de La Palme et de Gruissan peuvent ainsi mettre davantage en avant leur engagement dans le développement durable et la préservation du territoire du Parc naturel régional (PNR) de la Narbonnaise en Méditerranée. Outre le respect de l'environnement, cette reconnaissance permet aussi de valoriser le savoir-faire ancestral du métier de saunier comme le ramassage manuel de la Fleur de sel.

Une valeur ajoutée pour les consommateurs
Grâce à cette reconnaissance nationale, les consommateurs peuvent être assurés que ce sel est élaboré sans aucun additif et issu de pratiques respectant la biodiversité : proscription de produits phytosanitaires, gestion optimale des niveaux d'eau afin de respecter le cycle des espèces, restriction des travaux en période de reproduction des espèces. La marque « Valeurs Parc » garantit également que le produit respecte les valeurs fortes des PNR, qu'il bénéficie d'une

traçabilité liée à des filières de proximité, qu'il respecte les paysages et qu'il est porteur de sens et d'humanité. En choisissant ce produit, le consommateur participe ainsi à la vie du territoire dans lequel il vit ou qu'il visite.

Pourquoi le sel est le premier produit marqué en Narbonnaise ?

La production de sel est une activité ancestrale de Gruissan. Il s'agit également d'un produit touristique phare qui s'inscrit dans la démarche de la Route du Sel et des pêcheurs. Aussi, le métier très spécifique de saunier constitue une richesse patrimoniale à valoriser. Par ailleurs, cela fait plus de 10 ans que le PNR travaille avec les salins de la Narbonnaise pour les accompagner dans l'intégration d'actions de préservation de l'environnement dans leurs pratiques agricoles.

C'est donc naturellement que les Salins et le PNR ont travaillé ensemble pour développer cette reconnaissance et ainsi valoriser cette démarche environnementale par le biais de la marque.

Gros plan sur la marque nationale « Valeurs Parc »

À l'initiative des Parcs naturels régionaux de France, la marque nationale « Valeurs Parc » a pour objectif d'offrir aux entreprises situées dans un PNR de s'engager dans des démarches collectives et solidaires, garantes d'effets positifs sur l'économie locale et en faveur du développement durable. La marque apporte à toute entreprise qui en bénéficie une reconnaissance de son travail respectueux de l'environnement et de son territoire d'exception qui lui confère donc une véritable valeur ajoutée en termes d'image.

En savoir plus sur : www.parc-naturel-narbonnaise.fr/



LA CAVE DE GRISSAN ŒUVRE EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITÉ

ALTA VINHA

UN PROJET VITICOLE PARTICIPATIF AU CŒUR DE LA CLAPE LANCÉ EN 2014

La Cave de Gruissan et ses adhérents se sont lancés un nouveau défi : assurer l'avenir de la viticulture dans le massif de la Clape et développer l'attractivité viticole de Gruissan, en créant un domaine au capital ouvert, dans lequel chacun, professionnel de la vigne ou néophyte passionné pourra investir sous la forme d'actions. Le directeur de la Cave, Frédéric Vrinat confirme que le projet Alta Vinha contribuera à la revalorisation du tissu économique local et à l'attractivité de la région.

La ville de Gruissan constitue l'un des partenaires clés de ce projet en mettant à disposition du nouveau domaine créé 10 hectares de terre récemment arrachées.

Les six premiers hectares de vignes plantées ce 17 janvier au pied de la vigie joueront également un rôle important dans la lutte contre les incendies en constituant un coupe-feu naturel protégeant ainsi ce lieu très prisé des promeneurs et des sportifs, comme l'a précisé le Président Jean-Michel Aribaud.

LA COLLECTION VASSAL

FUTURE INSTALLATION DE LA BANQUE GÉNÉTIQUE MONDIALE DE LA VIGNE S'INSTALLE À GRISSAN À PROXIMITÉ DE L'INRA DE PECH ROUGE.

Sur 16 ha de terrain la collection compte 7500 accessions (cépages, vignes sauvages, nouvelles créations...) provenant de 54 pays. Des plants ancestraux tombés dans l'oubli ou presque, des céps exotiques, des pieds classiques mais aussi des créations comme celles résistant aux maladies.

DES VIGNES BIO

La Cave de Gruissan s'engage au passage en agriculture biologique des exploitations viticoles gruisannaises.

Une exploitation de taille importante, au lieu-dit « Capoulade », est passée en conversion biologique courant 2019. D'autres exploitations vont suivre ce mouvement, encouragées par la Coopérative et par la commune. Au moins deux exploitations supplémentaires qui devraient rejoindre, dans le courant de l'année 2021.

Des vins seront commercialisés sous la mention

« Produit en conversion vers l'Agriculture biologique » jusqu'en 2023, date à laquelle ils pourront porter la mention « Produit issu de l'agriculture biologique » et le logo AB.

Un plan d'action interne très ambitieux est mis en place dans ce sens, renforcé par les dispositifs mis en place par la commune au titre de la compensation agricole.

LA CONFUSION SEXUELLE

LA CONFUSION : ÉVITER L'UTILISATION D'INSECTICIDES

Depuis 2016, les vignerons de la Cave de Gruissan expérimentent collectivement un nouveau moyen de lutte contre un papillon ravageur (*Eudemis*). Fin mars 2017, 16000 diffuseurs de la phéromone spécifique d'*Eudemis* ont été mis en place sur les céps de vigne pour éviter le rapprochement du papillon mâle et du papillon femelle, perturber la ponte et limiter ainsi le développement des larves. Par cette action, on peut diminuer fortement le nombre de papillons (et donc limiter les dégâts occasionnés sur les baies de raisin) sans utiliser d'insecticide. Aujourd'hui tout Gruissan est entré dans le projet c'est à dire 450 ha de vignes.

RAPPEL DES AUTRES ACTIONS DÉJÀ ENGAGÉES POUR L'ENVIRONNEMENT :

LA PRODUCTION ET LE CONDITIONNEMENT À LA CAVE DE GRISSAN :

- **Tri sélectif** : depuis 2011 afin de favoriser les filières de recyclage (verre, carton, plastique) tout en limitant les déchets collectés et portés en déchetterie.
- **Certification biologique** : la Cave de Gruissan a obtenu en 2016 la certification biologique pour l'élaboration des vins.
- **Empreinte carbone nulle** : depuis 2017, la Cave de Gruissan privilégie le bouchage des bouteilles avec des bouchons synthétiques fabriqués à partir de polymères de canne à sucre (bouchons ayant une faible empreinte carbone).

DANS LES VIGNES :

- **Limitation du désherbage chimique autour de l'étang**
- **Limitation des produits phyto** : un des vignerons de la Cave est également engagé dans la démarche ECOPHYTO, en lien avec la Chambre d'Agriculture depuis 2012. L'objectif : diminuer de 25% les doses de produits phytosanitaires utilisés sur les 65ha de l'exploitation.
- **Favoriser les engrais organiques sur Gruissan** : il a été mis en place la démarche Authentis® depuis 2014 afin de recréer une biodiversité dans les sols cultivés et éliminer progressivement les engrais chimiques au profit d'engrais organiques.

PROJET IRRI-ALT'EAU

LES EAUX USÉES RECYCLÉES, UNE SOLUTION D'AVENIR POUR IRRIGUER LES VIGNES, LES ESPACES VERTS ET LES STADES



UN PARTENARIAT

Un partenariat « Entreprise, recherche, collectivité » qui regroupe **l'INRA, Veolia, Aquadoc, la Cave de Gruissan et le Grand Narbonne**, soutient l'expérimentation d'un projet d'irrigation unique en France, qui utilise à des fins agricoles des eaux résiduaires dépolluées. Ces eaux épurées (qualité C) proviennent de la station d'épuration de Narbonne-Plage. Un procédé exemplaire au moment où la ressource « eau » devient un enjeu majeur, pour la viticulture notamment. Le projet collaboratif Irri-Alt'Eau est sur de bons rails.

Irri-Alt'Eau est né de deux constats. D'une part, l'alimentation en eau est plus que jamais stratégique et indispensable au vignoble. D'autre part, la station d'épuration toute proche rejette quotidiennement à la mer des dizaines de mètres cubes d'eau épurée. D'où le projet R&D Irri-Alt'Eau, né en 2011. Testé sur une petite surface, le procédé de réutilisation des eaux serait étendu sur 150 ha de vignoble gruisanais. Avant d'aller encore plus loin, depuis deux ans, l'Observatoire Irri-Alt'Eau, « dédié à la réutilisation des eaux résiduaires urbaines traitées de qualité et quantité maîtrisées pour l'irrigation raisonnée de la vigne », assure le suivi de l'opération.

STRATÉGIE ET ÉTUDE

L'expérimentation, née d'échanges entre la Ville de Gruissan et l'INRA, poursuit sa route. Des réflexions sur la ressource en eau disponible, l'organisation du parcellaire viticole et les besoins d'irrigation sur la commune, avec d'autres usages possibles, et les bénéfices économiques ont conduit à la recherche d'une proposition stratégique au niveau technique et économique.

Le développement d'Irri-Alt'Eau, rendu possible par le soutien financier du Fonds Feder, de la Région Occitanie, de Bpifrance Occitanie, de l'Agence de l'Eau RMC et du Grand Narbonne, est évidemment encouragé par la Ville de Gruissan, qui a fait du développement durable une de ses priorités. Actuellement, une étude de faisabilité économique du Grand Narbonne au nom de tous les partenaires, porte sur un déploiement en deux phases et intègre l'ensemble de la commune de Gruissan.

Une organisation collective de l'irrigation se fait donc jour, avec la création d'une ASA dont la Cave de Gruissan sera un moteur.

UN PROJET

Pour aller plus loin, le projet d'utilisation de ces eaux pour assurer l'arrosage des espaces verts et des stades de la commune. Enfin le projet d'utilisation de ces eaux pour assurer l'arrosage des espaces verts et des stades de la commune est en cours d'élaboration.



RAPPORT DE LA BRIGADE **BLEUE ET VERTE**

4 AGENTS SPÉCIALEMENT DÉDIÉS À L'ENVIRONNEMENT, HABILITÉS GARDE DU CONSERVATOIRE DU LITTORAL

Créée en janvier 2009 par M. Didier Codorniou, Maire de Gruissan, la Brigade Bleue et Verte est chargée de l'entretien et de la surveillance des espaces naturels et du petit patrimoine. Son efficacité en terme de pédagogie (encadrement de chantiers d'insertion et de prévention), d'entretien du patrimoine verniculaire et paysager dans le respect total de la flore, sa participation active à la sécurisation de la Clape par la prévention incendie (patrouille, débroussaillage...), son rôle dans la protection des plages... en font un acteur incontournable et reconnu en matière environnementale.

Gruissan est la première commune de l'Aude à s'être dotée d'un service spécialement dédié à l'environnement avec des agents spécialisés. Une grande partie des espaces naturels de la commune de Gruissan sont la propriété du Conservatoire du Littoral. Trois agents sont commissionnés Gardes du Littoral, ceci permettant de faire respecter les réglementations de circulation et de stationnement sur tous les espaces naturels. Ils sont assermentés comme « Agent de Surveillance de la Voie Publique » (ASVP).



LEURS MISSIONS

PROTECTION

- Patrouille de surveillance des Espaces Naturels (respect des règles de sécurité, sensibilisation respect des jours de fermeture de la Clape...),
- Soutien au CCFF (Comité Communal des Feux de Forêts) pendant la saison estivale avec 2 saisonniers en renfort.

ENTRETIEN

- Des ruisseaux,
- Débroussaillage du bord des chemins ruraux et des pistes cyclables et des domaines du « Rec d'Argent » et de « Bertheliers » propriétés du Conservatoire du Littoral,
- Des sentiers pédestres et thématiques, circuit VTT et aires de pique-nique,
- Panneautage, lice-bois,
- Stockage bois de chauffage.

NETTOYAGE

- Plages après les coups de mer,
- Des espaces naturels et petit patrimoine.

VEILLE

- Des espaces naturels et petit patrimoine,
- Respect des interdictions de circulation sur les lidos de Mateille et de la Vieille-Nouvelle,
- Suivi des obligations de débroussaillage pour les particuliers,
- Régulation de la prolifération des Goélands.
- Pièges à papillons de chenille processionnaire

VALORISATION & SENSIBILISATION

- Eco-jardin à l'école,
- Chantiers jeune.

PROTECTION

PATROUILLE DE SURVEILLANCE DES ESPACES NATURELS :

Dès Pâques, des patrouilles surveillent tous les espaces Naturels (les weekends et jours fériés au printemps, et tous les jours en été). Présence et prévention auprès des usagers ont permis une nette amélioration des pratiques, la répression n'y est employée que si nécessaire.

Le stationnement des camping-cars est réglementé : interdit de 22h à 8h hors des aires aménagées et le camping sauvage est interdit.

Lors de la dernière saison estivale, des fermetures strictes des massifs ont été ordonnées par le préfet en fin de saison (11 jours sur les mois août et septembre).

COMITÉ COMMUNAL DES FEUX DE FORÊT

Le CCFF assure des patrouilles de surveillance de 12h à 21h en juillet, août et une partie de septembre sur les sites de la Clape et St Martin. Les patrouilleurs : un groupe de bénévoles aidés par 2 saisonniers employés par la Commune.



ENTRETIEN

RUISSEAUX

Au printemps et en automne les principaux ruisseaux de la commune (Rillet, Goutine, St Laurent, St Martin, Tintaine, Bouis, Font Caude, Berthelies, etc....) sont en grande partie débroussaillés (soit \pm 5,6km traités à chaque fois) et curés si nécessaires.

DÉBROUSSAILLAGE

Du bord des chemins ruraux et des pistes cyclables : soit avec une épareuse tractée soit à l'aide de débroussaillieur à main thermique, l'entretien des bords des chemins et des pistes cyclables. Plusieurs passages sont nécessaires notamment cet été où les conditions météorologiques ont favorisé la repousse de l'herbe.

Des Domaines du Conservatoire du Littoral : « Le Rec d'Argent » et « Berthelies », propriétés du Conservatoire du Littoral, et ayant une partie encore non louée, débroussaillage et entretien des abords du site et tonte des champs.

SENTIERS PÉDESTRES ET THÉMATIQUES, CIRCUIT VTT ET AIRES DE PIQUE-NIQUE

Ces aménagements nécessitent un entretien permanent, les aires quotidiennement nettoyées et

les balisages contrôlés et repris régulièrement (les balises sont souvent arrachées).

BOIS DE CHAUFFAGE MIS À DISPOSITION DE LA POPULATION

Lors des coupes de pins soit tombés, soit menaçants ou lors d'éclaircissement de parcelles sous le contrôle de l'ONF, ce bois ramassé et stocké est mis à disposition de la population (2 stères par famille).

NETTOYAGE

LA PLAGE APRÈS LES « COUPS DE MER »

Chaque hiver, des coups de mer plus ou moins violents frappent notre côte.

Conséquences : dépôt d'une grande quantité de déchets et dégradation ou destruction des aménagements (lice-bois, panneautage etc...).

La Brigade Bleue et Verte doit nettoyer la plage des plastiques, verres, métaux etc...avant l'enlèvement du bois flotté. Cette année un très gros coup de mer a transformé nos plages en poussant tout le sable en fond de plage. Doucement le vent ramène ce sable à sa place, une dune très importante s'est constituée à l'entrée de la plage de Mateille bouchant l'accès, une intervention mécanique y a été nécessaire.



ESPACES NATURELS

Les déchets y sont déposés soit par laisse de mer, soit par le vent, soit par malveillance ou négligence par les usagers du site etc... Aidés par des opérations de nettoyage organisées sous l'impulsion : de la commune « Journée de l'environnement », opération *Faisons ds merveilles* des comités de quartiers ou des associations (« la société botanique », « Surf-Rider », « le Kite surf », etc....), et par la participation pendant plusieurs journées de la P.J.J. (Protection Judiciaire des Jeunes où des groupes de jeunes encadrés exécutant des peines dites « de citoyenneté ou de réparation »). La Brigade Bleue et Verte ramasse régulièrement les déchets, mais en période estivale et avec l'augmentation de la fréquentation des Espaces Naturels ce ramassage est quotidien. On peut constater une nette amélioration des attitudes qui se confirme au fil des ans (de \pm 160 m³ l'été 2009 cette quantité s'est stabilisée depuis 2015 autour des \pm 25 m³).

SURVEILLANCE

DU PETIT PATRIMOINE

Chapelle Notre-Dame des Auzils, Cimetière Marin et Jardin de l'Ermité : lieu très visité au cours de l'année par bon nombre de personnes locales ou touristes. Il demande donc un soin tout particulier. Entretien tout au long de l'année du petit patrimoine (murets en pierres sèches, puits, bassins etc.), du chemin, nettoyage des cénotaphes, débroussaillage des abords du chemin et du ruisseau etc...

Pech des Moulins, Pech Maynaud et Château : Au moins une fois par semaine les agents contrôlent l'état des sites, restaurent et nettoient si besoin.



DES ESPACES NATURELS

Espaces Naturels, circulation sur les lidos de Mateille et de la Vieille-Nouvelle : la circulation des véhicules à moteur y étant interdite l'entretien du panneautage, de la lice-bois à Mateille et mise en place de troncs de bois flotté sur les anciennes pistes de la Vieille-Nouvelle.

DU SUIVI DES OBLIGATIONS LÉGALES DE DÉBROUSSAILLEMENT POUR LES PARTICULIERS

Sur le département une réglementation très stricte pour la protection incendie oblige les propriétaires, aux abords de leurs bâtiments (50m) à un entretien du débroussaillage. Un suivi et des mises en demeure pour le respect de ces obligations ont été adressées aux propriétaires de bâtiments au débroussaillage non conforme à la réglementation et tous ont réalisé les travaux nécessaires en totalité ou en partie (vu le volume à traiter) mais se sont engagés à finir pour l'été prochain.

RÉGULATION DE LA PROLIFÉRATION DES GOÉLANDS LEUCOPHÉS par la stérilisation des œufs (le produit « Stérilis » est pulvérisé sur chaque œuf). Pour l'efficacité de l'intervention 2 applications à ±15 jours d'intervalle sont nécessaires courant avril.

CONTRE LES CHENILLES PROCESSIONNAIRES Depuis quelques années nous posons des pièges à papillons de chenille processionnaire. Une vingtaine de pièges étaient répartie sur les zones proches d'habitations, dans les bosquets de pins du Bois de l'étang, du Pech Maynaud, des Ayguades, Château et montée de la Chapelle. 60 pièges sont posés par

rapport aux zones de fortes captures des années précédentes. Environ 1600 papillons capturés cette année (plus faible que les années précédentes).



VALORISATION & SENSIBILISATION

ECO-JARDIN DES ÉCOLES

La Brigade Bleue et Verte tond l'herbe (plusieurs fois par an), laboure les parcelles à cultiver, nettoie les jardins de l'école maternelle et primaire installe, entretient les aménagements (récupérateurs d'eau, composteurs, bacs, etc....) et fournit du broyat récupéré lors des coupes d'arbres qui leur sert au paillage des plantations.

« CHANTIERS JEUNES » MJC ET CHANTIERS PJJ

Avec les M.J.C. du « Grand Narbonne » sont organisés chaque été des Chantiers jeunes. Régulièrement depuis quelques années, un de ces chantiers a lieu sur Gruissan. Cette année, poursuite du muret de soutènement sur le lieu-dit viticole à proximité d'« Alta Vinha » en la continuité des années précédentes. Sous la houlette de Samuel Pinchon, agent de la Brigade Bleue et Verte et Anne-Marie Sabater agent des Espaces Verts, une douzaine de jeunes plus leurs encadrants y ont travaillé une quinzaine de jours.



Les moniteurs de la P.J.J. (Protection Judiciaire des Jeunes) dans le cadre de « mesures de réparations » cherchent des Chantiers. La ville propose régulièrement pour des petits chantiers de restauration de murets en pierres sèches, de nettoyage d'Espaces Naturels ou de broyage de branches suite à nos coupes de pin dans le cadre du D.F.C.I. (défense des forêts contre l'incendie), de l'O.L.D. (Obligation légale de débroussaillage) et de l'entretien du massif de la Clape.

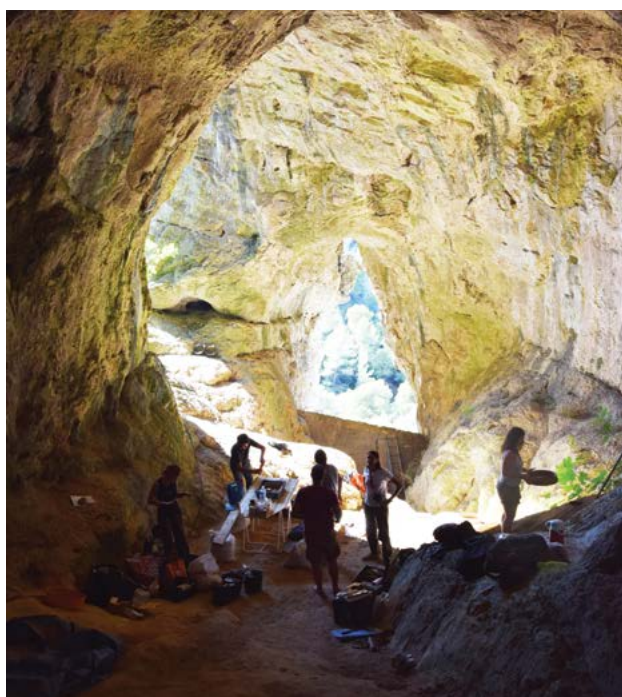
PATRIMOINE HISTORIQUE



PATRIMOINE ARCHÉOLOGIQUE

LA GROTTTE DE LA CROUZADE

Recherche et valorisation



Classée Monument historique dès 1928, ce site est d'une grande richesse pour la connaissance de la fin de l'époque de l'Homme de Néandertal et des conditions de son remplacement par l'Homme

moderne. De ce fait, le Centre Européen préhistorique de Tautavel relance les fouilles de cette grotte.

Sensibilisation et transmission

La grotte a été ouverte au public en présence des archéologues lors des journées du Patrimoine 2018 et face au grand succès de ces visites, l'initiative sera reconduite en 2019.

SITE ARCHÉOLOGIQUE DE L'ÎLE SAINT-MARTIN

Les fouilles de l'Île-Saint-Martin ont fait d'extraordinaires révélations sur le passé romain de Gruissan. Le chantier, mené dans le cadre du Projet Collectif de Recherche (PCR) avec le soutien de la région Occitanie, du ministère de la Culture et du CNRS démontre que le site s'inscrit dans le système portuaire de la Narbonnaise et pourrait être une préfecture maritime.

Il semble plausible que des bateaux de haute mer transvasaient ici leurs cargaisons (blé, métaux, huile, céramiques, verre, marbre, tissus, etc...) sur des embarcations plus petites faisant la navette avec Narbonne, débarquaient leurs personnels, embarquaient de nouvelles marchandises et s'approvisionnaient en eau avant de repartir. Pendant la période estivale, la Ville de Gruissan avec la participation du GRASG (Groupe de Recherche Archéologique Subaquatique Gruissanais) a organisé des visites guidées du site qui ont attiré plus de 2000 personnes. Un beau succès pour ce chantier qui n'a pas encore livré tous ses secrets.

PATRIMOINE BÂTI

LE CHÂTEAU

Restauration & valorisation confiées à Frédéric Martorello architecte du Patrimoine

- Mise en valeur paysagère et historique du site en partie haute.
- Aménagements améliorant la lisibilité et l'identification du site.
- Reprise des cheminements et accès pour faciliter l'accès du public.
- Des rampes et garde-corps garantissent la sécurité.
- Le public est informé sur le château dans son contexte historique et sociologique.
- Les plantations et l'entretien du site sont effectués par la Brigade Bleue et Verte.

Travaux récompensés par la remise **des Rubans du Patrimoine** (septembre 2010).

- En 2019 mise en valeur de la Tour avec un éclairage dédié.



LE PECH DES MOULINS

Valorisation du patrimoine historique

- Espace thématique créant une liaison port-village.
- Mise en avant du patrimoine vernaculaire (noria, capitelle, mur à abeille, four à pain..).
- Cet espace est agrémenté de plantations locales (vigne, oliviers, amandier...).
- Des panneaux pédagogiques permettent au visiteur de comprendre les activités traditionnelles.



LE CADRAN SOLAIRE ANALEMMATIQUE DU GRAZEL

L'un des premiers objets pour mesurer l'écoulement du temps dans les Civilisations Méditerranéennes . L'heure est donnée par la direction de l'ombre d'un homme debout, un bras levé, et positionné sur la ligne des dates selon la déclinaison du soleil . L'ombre de la personne joue le rôle d'aiguilles sur le cadran solaire, et indique l'heure solaire vraie.

Cette année le cadran a été nettoyé, une enseigne ainsi qu'un panneau explicatif ont été placés à proximité afin de le mettre en valeur.



PATRIMOINE Chapelle Notre Dame des Auzils et le cimetière marin, le chantier avance et réouvre au public



Il y a quelques mois nous avons fait un point sur ce chantier dans votre journal *Lo Grussanòt*. Depuis le chantier a bien avancé et nous souhaitons vous faire partager le travail réalisé par les équipes de la Brigade Bleue et Verte et des agents municipaux mais aussi d'entreprises spécialisées dans ce type de rénovation. Ré-ouvert depuis le 7 décembre au public, l'accès par le cimetière marin vous permet de découvrir lors d'une promenade le magnifique travail réalisé sur ce site patrimonial majeur de Gruissan. Le chantier reste toutefois en cours, merci de bien respecter le cheminement et le travail des équipes.

LES CALADES



Elles sont réalisées principalement sur la partie la plus haute du cimetière marin par la Brigade Bleue et Verte de la Ville aidée par des agents municipaux qui se relaient pour participer au chantier. Ce sont ces cheminements en pierres locales, positionnées une par une, selon leur calibre, pour respecter un bon nivellement et qui sont collées avec un mélange de chaux et de sable. Pas de joints entre les pierres, le vent et les pluies se chargeront de combler le vide en y déposant du sable.

LES MURETS



De nombreux murets ont été créés. Vous en découvrirez dès le parking de Notre Dame, ils matérialiseront joliment les emplacements véhicules et l'accès au site qui sera différent de l'existant. Mais aussi face au mémorial en entrée du cimetière marin, et à plusieurs lieux du cimetière marin où ils ont été repris pour accompagner le cheminement, sécuriser et soutenir les flancs du massif.

Ces murets traditionnels sont un empilement de pierres, qui s'imbriquent les unes dans les autres sans aucun liant pour les coller. Il est donc très important de ne pas marcher sur ces murets pour ne pas les abîmer.

LES CROIX



Chaque cénotaphe du cimetière marin était agrémenté à l'époque d'une croix en fer forgé. Elles étaient adaptées à la taille du cénotaphe et avaient des thématiques liées à l'amour, la disparition, la mer et les étoiles. Certaines d'entre elles avaient été volées et remplacées par des croix en béton.

Aujourd'hui la restauration du site prévoit de réinstaller sur chaque cénotaphe une croix en fer forgé comme à leur origine.

LES CÉNOTAPHES

Abîmés, les cénotaphes connaissent aujourd'hui grâce à ce chantier une véritable renaissance.

Les pierres ont été restaurées, nettoyées, les écritures parfois effacées sont reprises. Ils sont également repeints à la chaux dans des tons rappelant ceux du sable utilisé autrefois pour les peindre.



Chaque cénotaphe est différent mais l'ensemble crée une unité sur le chemin du cimetière marin.

PARVIS DE LA CHAPELLE ET GARDE-CORPS



A plusieurs passages du cimetière marin une rampe a été installée pour vous aider dans l'ascension vers la Chapelle. Le parvis de la Chapelle a été nivelé et un garde-corps sécurisé à présent la vue qui vous offre ce merveilleux panorama sur Gruissan et la Méditerranée. Les marches d'entrée de la Chapelle ont été restaurées voire changées pour certaines.



GRUISSAN PORT EXEMPLAIRE



Le Port de Gruissan a obtenu le 1^{er} prix du concours national des ports de plaisance. Ce prix récompense les projets de port exemplaire pour leurs pratiques éco-responsables, de développement durable et d'intégration territoriale.

LES LABELS ET RÉCOMPENSES

LABEL QUALITÉ PLAISANCE AVEC 5 ANNEAUX

Une récompense pour la qualité des services, des équipements, de l'accueil et de la gestion environnementale. Gruissan a été le 1^{er} en France Métropolitaine à obtenir ce label.

« STATION CLASSÉE DE TOURISME », LE LABEL LE PLUS CONVOITÉ ET LE PLUS PRESTIGIEUX.

Le 10 janvier 2018, dans la continuité de son parcours exemplaire, Gruissan s'est hissée au sommet national en étant classée. Cette nouvelle labellisation répond à des critères très exigeants destinés à garantir aux visiteurs que le territoire s'inscrit dans une stratégie d'excellence. Une démarche qui prend en compte de nombreux aspects de l'offre touristique comme la qualité de l'information, la diversité des modes d'hébergement et des infrastructures, la gestion du patrimoine naturel ou la mise en valeur des atouts de la destination.

PAVILLON BLEU

Le Port de Gruissan obtient le Pavillon bleu chaque année et sans discontinuer depuis 31 ans. C'est le résultat d'une politique environnementale exemplaire.

- **Un plan de traitement et de gestion des déchets portuaires !** Mis en œuvre au travers d'une déchetterie dédiée, de moyens de pompage des eaux grises et des eaux noires des bateaux, de la récupération et du traitement des eaux de ruissellement de la zone technique portuaire. Ces moyens sont proposés aux plaisanciers, mais également à une vingtaine d'entreprises et de professionnels du nautisme.
- **Une charte du plaisancier a été élaborée !** Celle-ci propose en outre des «kits Propreté» qui peuvent être délivrés en cas de difficulté à bord susceptible de générer une pollution. Une lettre bisannuelle aux plaisanciers rappelle tous ces bons principes.

**LODGE BOAT - « LES ILOTS DE GRISSAN »
LA MER, UN NOUVEAU TERRITOIRE À EXPLORER.**



Depuis plusieurs mandats, sous l'impulsion de leur maire Didier Codorniou, les équipes municipales poursuivent un objectif : faire de Gruissan une destination d'exception en s'appuyant pour cela sur leur Office de Tourisme, EPCI gestionnaire du Port de Plaisance.

Comment ?

En appliquant au territoire une stratégie de développement économique par la réalisation de projets novateurs en adéquation avec son environnement et capables d'attirer une clientèle nouvelle.

La réalisation des Ilots de Gruissan s'inscrit dans cette stratégie touristique et dans ce type d'offre. Des hébergements flottants, nommés LodgeBoats par son promoteur, pour proposer une expérience d'adaptation aux perspectives futures de réchauffement climatique induisant une élévation du niveau de la Méditerranée. L'habitat de demain devra répondre aux enjeux environnementaux. Aussi, il devra apporter des réponses aux problématiques d'érosion et d'élévation du niveau de la mer tout en garantissant l'avenir économique de la station balnéaire.

Des hébergements de loisirs qui flottent, c'est la nouvelle offre du Port de plaisance de Gruissan qui répondra ainsi à la forte demande des vacanciers en quête d'expériences inoubliables.

Les 35 LodgeBoats qui composent le complexe des Ilots de Gruissan sont installés sur l'étang du Grazel ; au cœur d'un espace remarquable, ils sont conçus

dans l'esprit d'un village de pêcheurs coloré.

Ce concept inédit de tourisme nautique et responsable proposera, outre un hébergement en habit flottant tout un panel de services associés au bénéfice de l'expérience clients pour offrir plus de convivialité, de facilité et de liberté ; parcours 100% connecté, accueil personnalisé, services hôteliers, conciergerie (livraison de petit déjeuner et repas, location de véhicules électriques, billetterie, ...) et package touristique.

Avec la création du premier projet d'hébergement touristique de loisirs flottant de France, la ville de Gruissan est à la pointe de l'innovation et de l'expérimentation avec la création de ces 35 habitats de loisirs de demain qui flottent, proposant ainsi une expérience touristique inoubliable.



AMÉNAGEMENT URBAIN ET CADRE DE VIE

LES LABELS

- **LABEL VILLES ET VILLAGES FLEURIS ****, depuis 2013 Gruissan à le label deux fleurs qui récompense le travail réalisé notamment sur le patrimoine paysager et végétal tel que les arbres, les arbustes et, bien sûr, le fleurissement, mais aussi le développement durable et le cadre de vie de la commune tel que le respect de l'environnement..
- **AVEC LE PAVILLON BLEU POUR TOUTES SES PLAGES**, Gruissan est justement récompensé pour la qualité de sa politique d'accueil touristique axée sur l'environnement.
- **GRUISSAN FAIT UN CARTON PLEIN AVEC LE PAVILLON BLEU SUR LE PORT**. C'est un plus pour la commune. Gruissan a pleinement conscience de la richesse de son patrimoine Naturel.
- **AVEC SON LABEL ÉCO-MOBILITÉ GRUISSAN OBTIENT UNE RECONNAISSANCE POUR SON ACTION EN MATIÈRE D'ENVIRONNEMENT**. Les démarches en faveur de l'écomobilité relèvent tout autant d'un engagement citoyen en faveur de l'environnement que d'une volonté de bien-être dans l'espace public et d'attractivité territoriale. C'est pourquoi, en matière d'écomobilité, la Ville de Gruissan s'est engagée depuis de nombreuses années.
 - Des infrastructures renforcées avec un réseau de pistes cyclable dense,
 - Une éco Gare depuis 2014,
 - Un parc de véhicules et vélos électriques,
 - Pour l'avenir, Gruissan, avec Narbonne-Plage et Fleury-Saint-Pierre, vont déployer un réseau de stations de location de Vélos à Assistance Electrique (des VAE), le long de la piste cyclable littorale.

ACTIONS EN FAVEUR DE LA QUALITÉ DE L'ESPACE PUBLIC



DÉPLACEMENTS & CIRCULATION

LES VOIES DE CIRCULATION DOUCE

Un itinéraire cyclable de plus de 15 km sur le territoire Gruissanais !



- Création d'une liaison cyclable entre le port et les chalets via le bord d'étang. Le bord de cette promenade mixte piétons/vélos a été plantée d'essences locales.
- Création d'une piste cyclable reliant le village aux chalets, le port aux Ayguades mais aussi les communes de Gruissan et Narbonne.

Ces pistes sont aussi très appréciées pour le roller. La passerelle piétonne de Mateille est un « ouvrage pilote. C'est une passerelle haubanée, en pin Douglas, une alternative au bois exotique. Entièrement dédiée aux circulations « douces », vélos et piétons.



DÉPLACEMENT DOUX ET PISTE CYCLABLE ÉTENDUE AU CŒUR DU VILLAGE.

Avec les travaux d'aménagement des avenues Joseph Camp et de la Mer réalisés au printemps 2019



OBJECTIF :

- Renforcer la sécurité en privilégiant les déplacements doux, piétons et cyclables. Ainsi, l'avenue Joseph Camp se transforme en zone de rencontre, avec une vitesse limitée à 20 km/h, avec une priorité pour les piétons et les cyclistes. Elle est en partie en sens unique. L'avenue de la Mer conservera pour sa part son double sens de circulation, mais sera dotée d'une piste cyclable.

MAIS AUSSI LES TRAVAUX ONT PERMIS

- La modernisation des réseaux des eaux usées, d'eau potable et du pluvial,
- L'enfouissement du réseau d'éclairage public et téléphonique,
- la prolongation du réseau de fibre optique propre aux services de la Ville.

GRUISSAN PRÉCURSEUR DE LA MOBILITÉ DOUCE



1 2021 - L'Office de Tourisme développe l'Eco-gare en 2014.

Une mise à disposition de :

- 6 voitures électriques,
- 10 vélos électriques solaires,
- 8 gyropodes « segway »,
- 3 bornes de recharge et des panneaux solaires fournissent une énergie « zéro émission ».

2 2017 - Renouvellement du Parc automobile municipal au profit de véhicules « Zéro Co₂ »

- 6 voitures électriques
- 8 vélos
- 6 véhicules électriques par l'OT au Port

3 2018 - Gruissan compte 8 points de recharges électriques dont :

- 1 à côté de l'ancienne caserne des pompiers.
- 1 près de la Mairie.
- 1 à proximité du Palais des Congrès.
- 1 à proximité de l'Office de Tourisme.

DES STATIONNEMENTS POUR FACILITER L'ACCÈS

DES ZONES BLEUES POUR UN MEILLEUR ACCÈS AUX COMMERCES LOCAUX

En 2017 des stationnements "zone bleue" ont été matérialisés afin de faciliter l'accès et le flux vers les commerces locaux.

DES PARCS À VÉLO SUR TOUTE LA COMMUNE

- de nombreuses places réparties sur la station.



DES STATIONNEMENTS ET ACCÈS POUR LES PERSONNES À MOBILITÉ RÉDUITE

- 79 places réparties sur toute la commune.
- Accès aménagé pour la baignade des personnes handicapées (pontons, tapis, tiralos)

Gratuité totale des places de stationnement sur la commune



PROPRETÉ

Evolution des tonnages sur Gruissan : Les chiffres démontrent une progression constante des tonnages ce qui est très encourageant et témoigne de l'intérêt des Gruissanais pour leur environnement et le recyclage des déchets.



LA GESTION DES DÉCHETS

VALORISATION DES DÉCHETS VERTS

- Traitement des déchets verts en vue de leur valorisation : les produits de coupe non broyable sont transportés sur la plateforme de *Clape Recyclage* à Vinassan en vue de leur compostage.
- Les déchets de tailles et les végétaux broyés sont cédés à une entreprise de valorisation en compost. Une autre partie est utilisée en paillage.
- Depuis les massifs de la ville plus 125 tonnes de déchets verts ont été évacués à Clape Recyclage en 2020 pour 8785 €.
- Une déchetterie pour les déchets des particuliers. Ouverture 7j/7j.

TRI SÉLECTIF ET RECYCLAGE

La population gruisanaise dispose de 60 points de recyclage, ce qui représente :

- 209 colonnes de tri,
- 125 pour les emballages et papiers,
- 74 pour le verre réparties sur les quartiers.
- 10 colonnes supplémentaires ont été installées en 2018.

INSTALLATION DE POUBELLES AUX ACCÈS



DES PLAGES

- Poubelles réalisées par la menuiserie des Services Techniques de la commune.
- Des poubelles de tri sélectif.
- Des poubelles avec cendrier dans les quatre quartiers en vue de recyclage des mégots.

INTERDICTION DE DISTRIBUTION DE FLYERS SUR LES VÉHICULES

De nombreux tracts déposés sur les pare brises des véhicules s'envolent et se déposent au gré du vent sur la voie publique, dans les espaces verts ou sur la



plage. La Ville de Gruissan a pris un arrêté interdisant la distribution de flyers de mai à octobre sur les véhicules stationnés, des prospectus, particulièrement, dans un rayon de 500 mètres autour du château, sur les parkings en bordure de plage, et sur les principaux axes et parkings du territoire communal.

PLAN LOCAL DE PUBLICITÉ

La ville de Gruissan a opté pour qu'il n'y ait plus de panneaux publicitaires sur la commune, de plus la signalétique publicitaire a été remplacée par une signalétique directionnelle dans le but d'harmoniser les enseignes et d'améliorer leur insertion.

SÉCURITÉ

EN 2017 - UN MURET PROTECTEUR POUR LE BOIS DE L'ÉTANG

Un espace vert au cœur de la station qui est desservi par la liaison douce du bord de l'étang de Gruissan avec des parkings proches, une aire de jeux et une aire sportive. Un lieu privilégié, pour la promenade, le pique-nique, la détente et parfois des animations.



UNE PROBLÉMATIQUE RÉSOLUE

Sa proximité avec la route départementale très empruntée posait des problèmes de mise en protection de l'espace.

Sécurisation entre la route départementale et les espaces paysagers.

LES AMÉNAGEMENTS RÉALISÉS

- Un muret de 365 mètres, côté ouest, monté en pierre avec du mortier à l'intérieur.
- Un aménagement paysager en enrochement au nord.
- Création de trois accès principaux : face aux tennis, accès Port Rive Gauche, accès au Port avant le pont routier.

Montant des travaux 140 000 €

2018 - VIDÉOPROTECTION : 20 CAMÉRAS POUR LA SÉCURITÉ DES PERSONNES ET DES BIENS

La ville a pris le temps d'étudier le dossier.

Visites dans des communes équipées, échanges avec la gendarmerie, élus et responsables techniques pour voir le fonctionnement de l'équipement et son rôle.

- Des objectifs tournés vers des endroits stratégiques, les entrées et les sorties de la commune
- Huit points précis : 2 entrées des Ayguades, près de la balnéo, entrée côté Services techniques, aux entrées côté du Casino, route de Mandirac, plage des Chalets et à hauteur du Soleilhas.
- En 2019 de nouvelles caméras ont été installées.

REPLACEMENT DES LAMPADAIRES

La commune poursuit avec volontarisme sa politique de remplacement des lampadaires anciens par des lampadaires dirigés vers le sol et économes en énergie. En 2018/2019, 30 nouveaux lampadaires ont été implantés !

Les modèles de 125Wtt ont été remplacés par des modèles de 70 Wtt SHP (sodium haute pression)

Les modèles de 250 Wt ont été remplacés par des modèles 150 Wtt SHP.

DES LAMPADAIRES ÉCONOMIQUES & ÉCOLOGIQUES

La ville a lancé un **Marché Global de performance pour l'éclairage public**. Ce marché permettra de faire des économies d'énergie. L'entreprise choisie devra dans les deux prochaines années **remplacer tous les points lumineux pour avoir 100% de led sur l'éclairage public**. Des adaptations avec entre autre des abaissement d'intensité sur certains parkings en période hivernale, la mise en place d'horloges astronomiques vont permettre encore plus d'économie.

Les abonnements d'énergie électrique seront réajustés. **L'économie à terme est estimée à plus de 70 000 €/ an.**

Les travaux de mises aux normes des armoires électriques, du remplacement des réseaux et des mats vétustes seront entièrement intégrés dans ce nouveau marché de près de 6 millions d'euros.

L'estimation de la réduction de la consommation est de 70%.



CADRE DE VIE



LES AIRES DES JEUX 9 LIEUX DE DÉTENTE POUR LES PETITS ET LES GRANDS

La Ville de Gruissan s'est dotée d'une douzaine d'aires de jeux. Ces lieux sont devenus des rendez-vous habituels pour les enfants accompagnés de leurs parents. Quel que soit le quartier, chaque aire est équipée de jeux adaptés selon les âges et agrémentée de bancs pour les parents. Clôturées, elles sont donc inaccessibles aux chiens errants. De même, les chiens accompagnés sont interdits par arrêté municipal. Des mesures qui garantissent des sols non souillés par les déjections canines.

La majeure partie des sols est réalisée en caoutchouc souple pour la sécurité des enfants.

Les jeux sont aux normes et contrôlés régulièrement par les services de la Ville et des organismes agréés garantissant aux parents des activités sécurisées pour leurs enfants.

MAIS AUSSI

- Un Skate park - Attire de nombreux jeunes
- Le Bois de l'étang au bord de l'étang du village
- Une Aire de fitness sur la promenade du Grazel
- Mini golf entre le village et le port
- Cage de street fitness aux chalets

EN 2018 GRUISSAN INSTALLE 3 PLANCHAS COLLECTIVES CONNECTÉES COOXY

CONVIVIALITÉ, SÉCURITÉ ET ÉCOLOGIE

Gruissan a pour ambition de vous proposer des moments de convivialité à partager entre amis ou en famille autour de planchas collectives :

- 1 aux Ayguades à proximité du terrain de pétanque,
- 1 à l'aire de camping-car des 4 vents,
- et 1 au Bois de l'Étang.

Ces planchas sont idéales pour ceux qui ne bénéficient pas d'un barbecue et d'un lieu pour leurs grillades. Une application IOS & Android via votre smartphone permet de la mettre en marche et de régler la cuisson sans aucun risque d'incendie. Cette plancha est sécurisée pour les enfants et la zone de cuisson est stérilisée avant chaque utilisation.

AIRE DE JEUX DES CHALETS réfection printemps 2020



Écologique et saine, cette plancha ne demande pas d'utilisation de charbon de bois ni d'allume feu, pas d'émission de gaz polluant et elle récupère des graisses.

ESPACE BALNÉOLUDIQUE : UN ATOUT ÉCONOMIQUE, SOCIAL ET TOURISTIQUE POUR LA VILLE

L'Espace Balnéoludique offre une large palette d'activités ludiques et/ou sportives. Il est un terrain de jeu grâce à des programmes taillés sur mesure garantissant convivialité, sensations et détente. Royaume du bien-être entre sauna, hammam, jacuzzi et massages.

ESPACE FOR.ME, UN NOUVEL ÉQUIPEMENT BIEN-ÊTRE POUR GRIUSSAN

L'Espace For.Me, la salle de cardio-musculation, et les aquasports inaugurés en avril 2015.

LA CRYOTHÉRAPIE, UN NOUVEL ATOUT POUR L'ESPACE BALNÉOLUDIQUE

La cryothérapie, nouvelle tendance dans la remise en forme et la récupération, inaugurée en 2020.



UN NOUVEAU LABEL POUR GRIUSSAN : VILLE ACTIVE ET SPORTIVE 4 LAURIERS LA PLUS HAUTE DISTINCTION POUR GRIUSSAN EN 2020

C'est Roxana Maracineanu, Ministre des sports qui a annoncé à Didier Codorniou, maire de Gruissan, cette très belle récompense. En effet, seule parmi 65 villes nouvellement récompensées, Gruissan réussit l'exploit d'obtenir 4 lauriers.

Gruissan vit et fait vivre le sport au quotidien. Mettre le sport au cœur de la vie des Gruissanais cela passait aussi par une structuration des services de la Ville. Désormais, un service de la ville entièrement dédié au sport a pour mission de gérer les structures sportives, le personnel dédié et faire le lien avec tous les clubs et organisateurs d'événements sportifs.

Aujourd'hui, ce service s'est développé avec la mise en place d'une école municipale des sports qui accueille tout au long de l'année nos enfants pour la découverte d'une multitude d'activités encadrées par des éducateurs diplômés.



CUBE À MUSIQUE

REGROUPEZ LES PRINCIPAUX ACTEURS DE LA MUSIQUE À GRIUSSAN SUR UN MÊME SITE

Le Cube à musique est occupé conjointement depuis février 2018 par l'Ecole Municipale de Musique et le Réveil Gruissanais. Il offre aux utilisateurs, 3 salles pour des cours en petits groupes et 1 grande salle pour les grands groupes ainsi qu'un bureau et de nombreux espaces de rangements du matériel. Les rencontres y sont facilitées et permettent de créer des passerelles entre le Réveil et les jeunes pousses de l'Ecole de Musique. Il a été inauguré le jeudi 21 juin 2018 à l'occasion de la Fête de la Musique.

MISE EN VALEUR DU PATRIMOINE

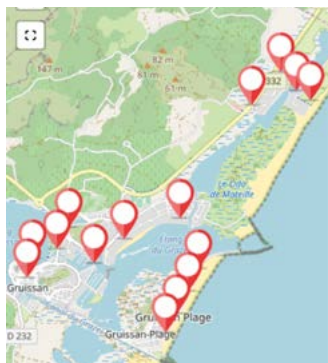
La façade vitrée du Cube à Musique a été habillée d'anciennes photos témoins de l'attachement des



Gruissanais à la musique. Une frise retraçant les dates clés liées à cet art (création de fanfare, création de l'école de musique...) y est également présente.

15 LES CABANOTS À LIVRES SUR LA COMMUNES 4 NOUVEAUX MODULES POSÉS EN 2019

- 4 QUARTIER VILLAGE / RIVE DROITE
- 4 QUARTIER RIVE GAUCHE
- 4 QUARTIER CHALET
- 4 QUARTIER AYQUADES



POUR LES ENFANTS

LA CANTINE SCOLAIRE LE SOLEILHAS, VALORISATION DES CIRCUITS COURTS ET DU BIO EN RESTAURATION COLLECTIVE

La structure accueille chaque jour 200 enfants (et une trentaine de convives de plus de 65 ans pour le repas de midi).

- Modification des méthodes d'achat.
- De nouveaux marchés publics priorisant le circuit court et le bio pour sélectionner notre fournisseur.
- Idem pour les achats qui ne sont pas intégrés dans les marchés publics. Certains produits viennent directement de Gruissan (sel, huile de table, poissons, pain).

CRÉATION DE L'ÉCOLE MUNICIPALE DES SPORTS EN 2018

Objectif : permettre aux jeunes enfants de 3 à 12 ans de pratiquer toute l'année une multitude d'activités sportives (sports collectifs, sports d'opposition, sports de pleine nature ou de glisse, sports de raquettes, activités d'expression, gymnastique, natation...).

Pourquoi : Le dispositif fait suite à l'expérience de quatre ans avec les Activités Territoriales Périscolaires mise en place lors de la réforme des rythmes scolaires adoptés en septembre 2014.



Comment : l'école a été créée après consultation des parents (questionnaire sur lequel il était demandé leurs vœux). Des activités sont proposées les mercredis et lors des vacances scolaires sous forme de stage.

Grâce au partenariat avec les associations sportives de Gruissan, le projet sera enrichi.

CRÉATION D'UN CLUB DE PLAGES EN 2018 POUR LES 3 / 12 ANS AUX CHALET

Comment : structure saisonnière d'été de plein air (organisé comme les traditionnels « Club Mickey »), qui propose aux enfants, des activités physiques, ludiques, récréatives et des démarches citoyennes (culture, environnement). Il offre des prestations de service de qualité : accueil, conditions de sécurité, qualification de l'encadrement, animations multiples et variées.

Objectifs :

- Promouvoir les actions de sensibilisation à l'environnement directement sur les plages.
- Participer activement au développement touristique de la station balnéaire.
- Contribuer à l'image dynamique et sportive de Gruissan.
- Proposer un service d'accueil aux parents pour leurs enfants.
- Proposer des cours d'apprentissage de la natation aux plus jeunes enfants.

LES TRAVAUX DE VOIRIE 2018 / 2019

RÉAMÉNAGEMENT DES AVENUES DE LA MER ET JOSEPH CAMP

Ces travaux importants ont pour objectif de **renforcer la sécurité sur ces voies en privilégiant les déplacements doux, piétons et cyclistes**. Ils s'étendent de la Prud'homie au giratoire de la mer, après la gendarmerie.



Mise en valeur de la Prud'Homie des pêcheurs

Un dallage et un marquage au sol reprenant les ancres de la prud'homie ont été placés, pour mettre en valeur ce lieu essentiel de l'histoire et du patrimoine gruisanais.



POUR LE PORT PRINCIPAL

3 TERRASSES DU PORT CHAUSSÉES DE NEUF

- Suppression des pins dont le système racinaire avait déstructuré le pavés.
- Une replantation d'arbres méditerranéens, résistant notamment au sel avec des guides racinaires pour favoriser un enracinement en profondeur.
- Enfouissement des alimentations électriques des



terrasses en concertation avec les commerçants. S'en est suivi la réfection en surface à suivi, avec du béton imprimé imitation bois.

- Au total, 890 mètres carrés de sol ont ainsi remplacé les anciens pavés, offrant aux trois terrasses un sol chaussé de neuf.

UNE RÉFECTION COMPLÈTE pour 800 mètres linéaires. Le pourtour du bassin 1 a été refait, ainsi que les nez de quais en bois qui avaient un âge vénérable.

LE PARVIS DE LA CAPITAINERIE a lui aussi été refait avec une accessibilité facilitée.



LA MAISON DE LA MÉDITERRANÉE,



Attenante à la Capitainerie elle est une fenêtre ouverte face à la mer Méditerranée. Lieu de rencontres et de convivialité, salle de présentation virtuelle grâce à la réalité augmentée, bureau d'informations sur la navigation et/ou la vie du port, cette Maison est destinée à tous et principalement aux plaisanciers.

POUR LE PORT BARBEROUSSE

LA RÉFECTION DE TOUT LE QUAI D'HONNEUR, EN PORTE-À-FAUX SANS PILIER



UN NOUVEAU QUAI DE PÊCHE

Le quai de pêche a été aménagé pour permettre de faciliter le chargement ou déchargement des cargaisons.

SOCIAL

LES LOGEMENTS SOCIAUX, MIXITÉ SOCIALE ET NOUVEAUX MODES D'HABITAT

LES TRAVAUX ACHEVÉS EN 2019

« LES CAPITELLES » AVENUE DE LA MER

- 15 logements sociaux,
- Proche du centre-ville, ce programme contribuera à la mixité sociale,
- Intégration à l'environnement urbanistique par le choix des matériaux.



LOGEMENTS SOCIAUX AUX AYGUADES

- 20 logements collectifs et 10 villas individuelles,
- Une cinquantaine de places de stationnement,
- Densification moindre à ce que permet le PLU,
- Plantations existantes sauvegardées ou remplacées.
- Les aménagements associés :
- L'aire de jeux : transférée sur le terrain contigu,
- Le local du quartier et des associations destiné aux associations du quartier. D'une surface de 83 m², avec une terrasse couverte de 40 m²



EN PROJET

RUE DE L'ARSENAL

- 20 logements prévus T3 et T4,
- Projet présenté aux délégués de quartier et aux riverains et mis à la concertation de l'ensemble des habitants de Gruissan,
- Réaménagement de l'espace public.

LA SAGNE, ÉCOQUARTIER EXEMPLAIRE

Retenir les jeunes générations, renforcer la mixité sociale et maintenir les services publics avec un aménagement exemplaire où l'art et les espaces

publics font respirer le bien vivre ensemble. Des espaces aménagés et des déplacements doux, tout comme l'habitat social. Les équipements publics seront redimensionnés ou créés.

DES LOGEMENTS SOCIAUX EN TISSU URBAIN

La Ville s'attache à créer un programme d'habitat social dans le tissu urbain existant.

Deux projets se dessinent cette année :

- Quatre logements sociaux sur l'aire des Grazeillets. L'aire de jeux attenante sera refaite.
- 1 logement T4 social sur l'ancienne aire de jeux du quartier du Grazeil village, près des écoles.

>> EcoQuartier de La Sagne

Mise en place d'ateliers collaboratifs pour un EcoQuartier exemplaire

La parole est aux habitants de Gruissan

La Ville a engagé la future réalisation de La Sagne dans la labellisation nationale EcoQuartier, pour répondre aux attentes fortes des élus municipaux et de la population en matière de qualité et de développement durable.



L'EcoQuartier de La Sagne, un projet partagé qui se construit sur des valeurs affirmées :

- 1** Permettre aux jeunes ménages de vivre sur la commune en produisant une part de logements abordables.
- 2** Assurer un développement maîtrisé afin de limiter l'étalement urbain et proposer des logements en phase avec la demande locale.
- 3** Faire de l'EcoQuartier de La Sagne un exemple d'aménagement durable en Occitanie.
- 4** Offrir une diversité d'habitats dans une logique de mixité sociale, intergénérationnelle et spatiale.

Les étapes de la nouvelle concertation :

ETAPE 1 Recueillir questions et commentaires des habitants de Gruissan sur 4 thèmes d'ici le 5 mai.

ETAPE 2 Diffusion d'une synthèse des commentaires issus de l'étape 1. Ces éléments alimenteront les ateliers opérationnels prévus mi-mai.

ETAPE 3 Mise en place d'ateliers réunissant experts et parties prenantes de l'EcoQuartier sur les 4 thèmes : fin mai – début juin.

ETAPE 4 Restitution des ateliers et publication de la synthèse : fin juin.



Les grandes étapes de l'EcoQuartier de La Sagne

2007 : Institution d'une Zone d'Aménagement Différé (ZAD)

À la demande de la commune, une ZAD (Zone d'Aménagement Différé) a été instaurée sur le périmètre de La Sagne par arrêté préfectoral en date du 20.07.2007.

2009-2010 : Etudes préalables

Suite à la réalisation d'études préalables en 2009 et 2010 sur le secteur de La Sagne, le Conseil Municipal a confirmé sa volonté d'urbaniser ce secteur et s'est prononcé pour la mise en œuvre d'une procédure de **ZAC à vocation principale d'habitat** par délibération en date du 21.03.2013.

2013 : Lancement de la concertation

La Ville de Gruissan, qui s'est inscrite dans une démarche de **démocratie participative** depuis de nombreuses années, a souhaité mettre en œuvre une large concertation sur ce projet.

2018 : Bilan de la concertation et création de la ZAC

Cinq années après l'ouverture de la concertation, le Conseil Municipal a par délibération n° 35 du 06.03.2018 tiré le bilan de la concertation.

2019 - 2020 : Développement du projet

Le Groupement retenu pour le projet a travaillé en étroite liaison avec la Mairie pour le développement du projet et sa programmation, tout en intégrant les éléments de la concertation. Le planning du projet a été impacté par la crise COVID en 2020.

2021 : Finalisation des études de conception et des dossiers réglementaires

L'année 2021 va permettre de finaliser les études de conception et déposer le dossier de réalisation.



Vous souhaitez faire part de vos idées ?

Nous vous proposons de donner votre avis sur les 4 thèmes suivants :

VIVRE DANS MON QUARTIER

Cet atelier vise à obtenir l'appropriation du quartier par les futurs usagers et la naissance d'une véritable identité du quartier.

Les sujets abordés

Equipements publics, confort des espaces extérieurs et mobilier urbain, commerces, mixité sociale et intergénérationnelle, intégration paysagère du bâti, maîtrise des usages, espaces publics partagés, accessibilité, logement abordable...

ESPACES EXTERIEURS

Cet atelier permet de lier les espaces extérieurs avec les usages pressentis. Il interroge également en matière de biodiversité globale.

Les sujets abordés

Aménagement paysager, végétaux préconisés, biodiversité, gestion de l'eau pluviale, espaces verts et changement climatique, pollution lumineuse, gestion des espaces verts, jardins familiaux et partagés...

TRANSITION ECOLOGIQUE

Cet atelier permet de nous questionner sur l'impact des bâtiments vis-à-vis de leur consommation énergétique. La question du confort et des transports est également interrogée, notamment dans le contexte de changement climatique.

Les sujets abordés

Economie circulaire, empreinte carbone, zéro déchets, recyclage, maîtrise des coûts, anticipation de la réglementation, ressources locales, performances énergétiques, normes de construction, chauffage collectif, éclairage public intelligent, mobilité douce, performance durable...

L'INTELLIGENCE COLLECTIVE AU SERVICE D'UNE AMBITION

Cet atelier vise à déterminer comment mettre en œuvre des solutions innovantes et concertées en matière de mode de vie des habitants.

Les sujets abordés

Citoyenneté, concertation, habitat participatif écologique, résidence intergénérationnelle, éco-gare, communication, marketing (dénomination, valeurs, image du quartier), chantier exemplaire, innovation, gestion des espaces et des jardins partagés, gestion des espaces verts, art dans la rue, design urbain...

Comment participer :

Pour sa population et pour son territoire, Gruissan veut un EcoQuartier exemplaire. Vous souhaitez participer à ce grand projet, vous pouvez vous rendre sur le site internet de la ville, ou bien vous pouvez laisser vos questions/commentaires sur un cahier mis à disposition à la mairie.

Une adresse mail est aussi spécialement dédiée ecoquartier@ville-gruissan.fr

Vos retours nous sont précieux, ils viendront enrichir les ateliers à venir !

PROJET : CONTRAT BOURG CENTRE : LE GRUISSAN DE DEMAIN



En complément des villes-centres, la Région Occitanie Pyrénées Méditerranée souhaite structurer les différents bassins de vie de son territoire en lançant les contrats bourg-centre pour les communes périphériques. Ces contrats consistent en un accompagnement d'un projet global de valorisation et de développement, comprenant plusieurs volets : offre de services renforcée, développement économique, qualification du cadre de vie, mise en valeur des spécificités locales (patrimoine naturel, architectural...). Incontournable en Narbonnaise, Gruissan s'est évidemment inscrit dans cette démarche avec la Région, Le Grand Narbonne et le PNR, son engagement ayant été approuvé en conseil municipal le 22 janvier 2019.

1. VALORISATION DES ÉLÉMENTS EMBLÉMATIQUES COMME MOTEURS D'ÉCONOMIE LOCALE ET TOURISTIQUE

UN PATRIMOINE CULTUREL & NATUREL À MAGNIFIER

- Valoriser le Rec d'Argent avec :

L'aménagement du bâti patrimonial, la recherche de cultures sur la centaurée, la mise en œuvre d'actions pédagogiques grand public et scolaires, le maraîchage bio, la valorisation des productions locales, le développement d'une stratégie agro-éco-touristique, l'habitat insolite, le développement des pratiques respectueuses de l'environnement (aquaponie,...).

- Redonner de l'éclat aux Auzils

Valoriser le cimetière marin et Notre-Dame des Auzils pour « redonner au site la part de monumentalité, de symbolique et de solennité ». Les travaux porteront sur le réaménagement de l'aire de stationnement, l'aménagement d'une seule entrée au site, l'uniformisation de la signalétique, la mise en valeur de murets en pierre sèche et de la végétation.

Pour le cimetière marin, il s'agit de créer des ouvrages limitant le ruissellement qui cause des dégâts, la restauration des cénotaphes et l'aménagement du sentier avec des calades, des emmarchements et des murets. Ce projet associera des travailleurs en insertion.

- Chalets : lumière et ganivelles

Mise en lumière de la promenade des Chalets en 2 phases :
1. Etude photométrique par secteur pour définir le type d'éclairage et la dépose des bornes lumineuses hors service.
2. Travaux de mise en conformité des installations et pose de supports et luminaires. Pour préserver l'écosystème

dunaire, la mise en place de ganivelles, pieux de bois qui retiennent le sable, est nécessaire. En jeu, la protection de la digue promenade et l'engraissement de la plage en sable.

LES MÉTIERS TRADITIONNELS VALORISÉS

- Des vignes irriguées

450 ha de vignes sont concernés, dans un contexte de stress hydrique récurrent suivi depuis plusieurs années par l'INRA. Une étude pré-opérationnelle relative à la disponibilité de la ressource eau, à l'estimation technique et financière des travaux, sera menée. La mise en œuvre suivra. Ce projet sera complémentaire au projet Irrial'eau.

- La pêche bien signalée & la Halle habillée

Au cœur du village, la Halle aux poissons propose la vente directe de la pêche locale.

Mise en valeur des points de vente directe de la pêche locale avec une signalétique réalisée par un artiste. Un guidage ludique dans les tons bleus et blancs, dans le cadre de la politique de marketing territorial.

AU BOIS DE L'ÉTANG, ON AMÉNAGE

- Un espace de détente et de convivialité...

Prisé des amateurs de quiétude, il deviendra théâtre de verdure dans sa partie centrale, assurera la continuité des accès piétons et cyclistes vers les autres quartiers.

- Un espace dédié au sport et à la biodiversité

Un espace pédagogique et de partage intergénérationnel pour valoriser le patrimoine environnemental de Gruissan.



2. REVITALISATION DU CENTRE PORT, LES MOBILITÉS DOUCES ET LE DÉVELOPPEMENT DES NOUVEAUX MODES D'HABITAT EN RENFORÇANT LA MIXITÉ SOCIALE.

UNE REVITALISATION POUR LE CENTRE PORT

- **Reprofilier le boulevard Pech Maynaud**
Axe structurant de la ville, le boulevard du Pech Maynaud s'étend sur 1,8 km.

Un réaménagement de l'artère et de ses abords pour :

- Soutenir l'attractivité commerciale du port en rendant plus lisibles les passages vers les quais,
- Mailler le réseau de circulations douces avec des pistes cyclables,
- Proposer une « pacification » de l'espace public en gommant l'aspect routier pour renforcer la composante urbaine.

- **Réaménager du boulevard de la Corderie**
Axe privilégié pour rejoindre la plage des Chalets.

- Insertion d'une voie douce entre la circulation des véhicules et les parkings des résidences et les quais.

- **Coup de jeune pour les terrasses du port**
Un cœur de station qui va bientôt fêter ses 50 ans.

Réfection des pavés se soulevant sous l'action des racines des pins plantés jadis. L'opération de réaménagement, déjà initiée, consiste à enlever les pavés, purger le sol, créer un sol en béton imprimé et replanter des arbres avec des guides racinaires.

DÉVELOPPER LA MOBILITÉ DOUCE

- **De nouvelles pistes cyclables**
Parmi les opérations envisagées les pistes cyclables tiennent une place prépondérante.

- Une liaison pour deux-roues desservira la plage de Mateille, soit 1 000 mètres de piste à créer.
- Ouvrir une piste cyclable à la plage des Chalets, dans la continuité de celle qui relie le village à l'entrée de la plage, avec voie séparée le long des avenues.
- Aux Ayguades également, la création d'une piste cyclable le long de l'avenue de la Jonque permettra une desserte du front de mer.

- **Bancs & transats inédits**

Le mobilier urbain participe à l'image que donne une ville. Gruissan opte pour quelques nouveautés.

Les bancs connectés permettront d'adapter l'espace public à la génération mobile (recharge des appareils connectés, grâce à l'énergie solaire ou l'énergie mécanique).

Les bancs Naelou, projet participatif, offrent la possibilité d'inscrire des mots d'amour durablement dans les lieux qui nous tiennent à cœur. Les transats urbains en forme de vague mettent en adéquation l'image du bien vivre de la commune avec son mobilier urbain. D'autres bancs urbains plus classiques seront remplacés.



- **Projet de végétalisation des façades du centre ancien**
- **Désimperméabilisation du sol de l'école**

> Dossier

Aménagement du bo

Artère majeure de la station de Gruissan, le Boulevard Pech Maynaud connaît depuis la fin octobre 2020 un grand bouleversement puisque les travaux de rénovation sont lancés.

Ils vont durer plusieurs mois, jusqu'en avril 2021 pour la 1^{ère} phase puis reprendront après la saison estivale pour la 2^{ème} phase.

La volonté de la Ville est de lui redonner toute sa superbe et d'en faire un lieu de vie agréable pour tous en créant des accès au port de plaisance, modernes et adaptés aux nouveaux modes de déplacements. Entre tradition, art, modernité et environnement cette nouvelle voie qui trace l'avenir de Gruissan et son futur Eco Quartier apportera bien-être et sécurité à la population.

Cet investissement majeur de près de 3 millions d'euros (première tranche) de la ville, bénéficie du soutien de la région OccPM pour près de 520 000 euros, du Département de l'Aude pour plus de 250 000 euros et de l'Etat pour 255 200 euros.



FONCTIONNEMENT GENERAL

La voirie de l'ensemble du boulevard est reprise et l'ensemble des enrobés seront neufs. La circulation des véhicules se fera sur une voie centrale bordée côté Port par des allées piétonnes et lieux de détente arborés et côté Pech Maynaud par des parkings voitures, motos, vélos mais aussi sanitaires publics, bornes de recharges de véhicules, allée piétonne et voie cyclable.

Des placettes pavées et surélevées au centre du boulevard permettront de ralentir la circulation mais aussi apporteront une touche monumentale au boulevard puisqu'elles seront surmontées de Menhirs, tels ceux qui sont installés sur la place principale du Port de Plaisance. Elles matérialiseront les entrées vers le Port.

UNE GRANDE PLACE POUR LA CIRCULATION DOUCE

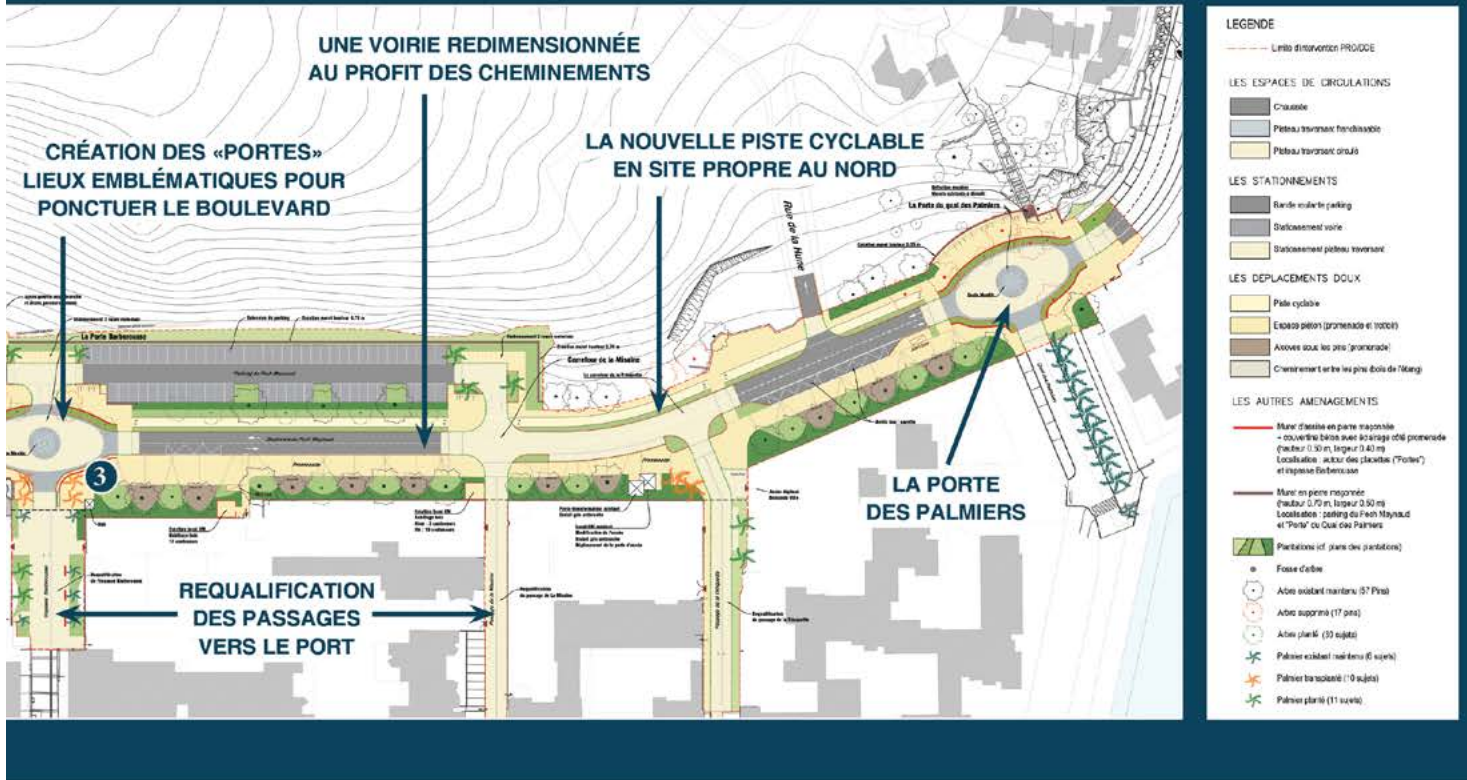
Une grande partie de l'aménagement est consacrée à la création de voies cyclables et piétonnes, qui manquaient sur le boulevard.

Au cœur du boulevard, des voies de circulations douces permettront de se déplacer en vélo en toute sécurité.

Elles seront connectées avec les voies existantes par la traversée du bois de l'étang pour rejoindre le village, les Chalets mais aussi les quartiers de Mateille, des Aiguades et Narbonne par la Littorale.

Sur le boulevard, de nombreux arceaux à vélo seront installés pour stationner les vélos lors des promenades sur le port ou pour se rendre dans les commerces de proximité.

Boulevard Pech Maynaud



MAIS AUSSI DES ESPACES DE BIEN-ÊTRE

Côté Port, de larges allées accueilleront les piétons avec des espaces en platelage bois à l'ombre des grands arbres. De véritables espaces de vie et de bien-être où un tout nouveau mobilier urbain permettra de partager de bons moments.

UN AMÉNAGEMENT HARMONIEUX AVEC LA NATURE

L'aménagement du Boulevard Pech Maynaud se veut respectueux de la nature existante avec un souci de valorisation des matériaux. En début de chantier, certains arbres ont été déplacés et replantés dans d'autres quartiers de la commune. Cela n'a pas pu être le cas pour tous, leur enlèvement posant des problèmes de sécurité notamment avec les canalisations de gaz. De nouvelles essences agrémenteront le boulevard. Elles ont été choisies pour apporter de la couleur et contraster avec le

vert des pins existants. Les nouvelles plantations : savonniers, érables trident, lilas des Indes, faux poivriers, poiriers d'ornement, pins, arbousiers, palmiers, soit environ une quarantaine de sujets. Des arbustes pour traiter les interfaces avec les résidences, des massifs arbustifs bas pour marquer, compléter et accompagner les terre-pleins. Le choix des essences a été bien entendu adapté à notre climat méditerranéen mais aussi à leur florissement afin de créer un équilibre tout au long de l'année. Les rochers côté parking seront traités par technique d'hydro-ensemencement permettant de végétaliser les surfaces abruptes.

UN AMÉNAGEMENT COHERENT AVEC LA TRADITION DU BATI

Sur de nombreux points du boulevard des murets traditionnels, en cohérence avec celui du bois de l'étang sont construits. Ils confortent le bas du Pech Maynaud et apportent un aménagement paysager traditionnel, et sécurisent plusieurs espaces.

GRUISSAN, LUTTE CONTRE LES MÉGOTS DE CIGARETTES

Les mégots de cigarettes qui jonchent le sol sont une source de désagrément et une catastrophe écologique. Un mégot pollue 500 l d'eau. De nombreuses personnes jettent leurs mégots au sol et certaines même directement dans les grilles du pluvial pensant qu'il s'agit d'un conduit au tout à l'égout. Malgré une sensibilisation à ce phénomène dans le journal municipal les pratiques demeurent.

Au printemps 2019 la ville met en place un programme de lutte contre les mégots qui s'appuie sur plusieurs axes.

SENSIBILISATION DE LA POPULATION LOCALE & TOURISTIQUE

UNE PRÉSENTATION DU DISPOSITIF "STOP AUX MÉGOTS" À LA POPULATION PAR LE MAIRE

UNE AFFICHE DÉCRIVANT LE CYCLE DU MÉGOTS ET LES BONNES CONDUITES À ADOPTER

Visuel réalisé spécialement pour Gruissan par le dessinateur de BD Alain Julié.

LES MOYENS DE DIFFUSION

- **Journal municipal**
- **Affichage** : Panneaux de quartiers
- En projet : diffusion dans les salles Cinem'aude (15 salles) avant les films

La ville de Gruissan est suivie par une large communauté sur les réseaux sociaux. Une communauté présente et attentive à la vie de la commune. Le visuel sera largement diffusé à travers les réseaux sociaux.

- **Facebook** de la ville (38 000 fans)
- **Instagram** : Compte le plus performant de France toutes collectivités confondues (13 000 fans)
- Diffusion sur les petits agendas des animations de l'office du Tourisme distribués gratuitement sur toute la station.



UN MARQUAGE SPÉCIFIQUE SUR LA VOIRIE ET DES MESSAGES CLAIRS

Près des grilles des slogans pour informer et sensibiliser les passants.

Quatre slogans ont été sélectionnés sur une liste établie par le service communication de la ville. Le choix s'est effectué à travers le vote des conseillers de quartier et des sages.

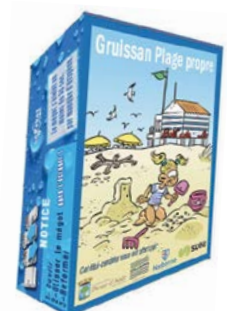
- **J'aime la Mer. Ne rien jeter.**
- **Ensemble préservons la Mer. Ne rien jeter.**
- **La Mer commence ici. Ne rien jeter.**
- **Allo la Terre, ici la Mer. Ne rien jeter.**

UNE ACTION DIRECTE CONTRE LA POLLUTION DES MÉGOTS

LES MÉGOTS RÉCUPÉRÉS SONT TRAITÉS ET RECYCLÉS PAR LA SOCIÉTÉ "MÉGO"

GRUISSAN LUTTE CONTRE LES MÉGOTS DEPUIS 2017

C'EST EN 2017 QUE GRUISSAN A AMORCÉ LA LUTTE CONTRE LES MÉGOTS AVEC DES AFFICHES D'INFORMATION ET LA DISTRIBUTION GRATUITE "DES POCKETS" DES CENDRIERS DE PLAGES PERSONNALISÉS.



« FAISONSDERMERVELLES » POUR UNE MER SANS DÉCHET GRAND NETTOYAGE « FAISONSDERMERVELLES »

La ville de Gruissan a organisé à l'occasion de la journée mondiale du ramassage des déchets, nommée « World Clean Up Day » une matinée de nettoyage de la plage de la Vieille-Nouvelle. Son objectif était de fédérer toutes les énergies pour générer une prise de conscience globale du fléau que représentent les déchets sauvages.

Cette année, la ville de Gruissan est engagée au sein du dispositif « FaisonsdesMERveilles » lancé par le Parlement de la Mer qui met à disposition un kit de ramassage citoyen des déchets.

Quatre associations se sont jointes à cette opération et se sont engagées moralement à poursuivre, en partenariat avec la ville de Gruissan, cette campagne de sensibilisation lancée par le Parlement de la Mer : Surfider Fondation Aude, Gruissan Yacht Club, Kiteboard Gruissan Band et le Windsurf Association Gruissan. Leur président et membres de leur bureau avaient répondu, nombreux, présents à cette opération.

C'est ainsi que plusieurs dizaines de personnes se sont retrouvées pour répondre à l'invitation de la ville pour cette opération de nettoyage de la mythique Plage de la Vieille Nouvelle, accueillies par le maire Didier CODORNIU en sa qualité de Président du Parc Naturel Régional et surtout du Parlement de la Mer qui est à l'origine de cette campagne « FaisonsdesMERveilles ».

Didier Codorniou a rappelé le plan Littoral21 et les enjeux de la biodiversité, de la résilience écologique du littoral de la Région Occitanie, de son attractivité bien sûr dans le cadre du bien vivre ensemble.

Il a aussi rappelé que 80% des déchets sur nos plages viennent de la terre, que les micros déchets sont avalés par les poissons que nous retrouvons dans nos assiettes.

Accompagnés par des élus et des membres du groupe de travail piloté par André Bedos, adjoint au maire en charge du Développement Durable, une cinquantaine de bénévoles ont parcouru la plage, équipés de sacs et de gants fournis par le Parlement de la Mer.

Premier constat : la plage en elle-même est propre. Par contre, c'est le long de la digue des salins que de nombreux déchets rapportés par la mer sont venus se mêler aux « laisses de mer » naturelles. Maire en tête, les bénévoles ont remplis de nombreux sacs de déchets ramassés, puis pesés et triés.

Quand s'est achevée cette opération, la benne installée pour l'occasion par la Brigade Bleue et Verte de la ville contenait près d'une tonne de déchets de toutes sortes plus ou moins volumineux.




D'autres actions de ce type sont déjà en préparation par les élus qui ont rappelé la volonté de la municipalité d'inscrire la ville dans le temps sur la sensibilisation du public aux problèmes de la pollution des milieux marins et des eaux en général. Au-delà de ces opérations de nettoyage, la ville veut agir pour aller vers la maîtrise de ces déchets en amont, par la mise en place d'un plan « Zéro plastique » où le plastique jetable sera banni à court terme, où les mesures figurant dans le programme de la Municipalité (zéro goutte perdue, zéro mégot, ...) seront appliquées afin que Gruissan garde son leadership et reste exemplaire en matière de développement durable.

LA LUTTE CONTRE LES DÉJECTIONS CANINES

INFORMATION SENSIBILISATION ET DISSUASION


POUR LES PROPRIÉTAIRES DE CHIEN




Bonjour, je m'appelle Saxo
et j'habite à Gruissan

Aujourd'hui à 7h35, sur la promenade Charles Trenet au village,
mon maître n'a pas ramassé ma crotte.
Je suis vraiment désolé.

NE FAITES PLUS HONTE À VOTRE CHIEN
RAMASSEZ SA CROTTE !




Retrouvez la localisation de tous les toutounets sur l'application Gruissan Mobile




Bonjour, je m'appelle Kid
et j'habite à Gruissan

Aujourd'hui à 20h53 sur la place des menhirs au port,
ma maîtresse n'a pas ramassé ma crotte.
Je suis vraiment désolé.

NE FAITES PLUS HONTE À VOTRE CHIEN
RAMASSEZ SA CROTTE !




Retrouvez la localisation de tous les toutounets sur l'application Gruissan Mobile



Bonjour, je m'appelle Socrate
et j'habite à Gruissan

Aujourd'hui à 11h07 avenue de la Felouque aux Ayguades,
mes maîtres n'ont pas ramassé ma crotte.
Je suis vraiment désolé.

NE FAITES PLUS HONTE À VOTRE CHIEN
RAMASSEZ SA CROTTE !




Retrouvez la localisation de tous les toutounets sur l'application Gruissan Mobile



Bonjour, je m'appelle Belle
et j'habite à Gruissan

Aujourd'hui à 15h28 sur la promenade des chalets,
mes maîtres n'ont pas ramassé ma crotte.
Je suis vraiment désolée.

NE FAITES PLUS HONTE À VOTRE CHIEN
RAMASSEZ SA CROTTE !



Retrouvez la localisation de tous les toutounets sur l'application Gruissan Mobile



GRUISSAN

aime les chiens

& lutte contre les mauvais comportements

Malgré le nettoyage régulier des déjections canines sur la voirie et le respect des règles de la majorité des propriétaires de chiens, encore de trop nombreuses incivilités entâchent le bien vivre et le cadre de vie de notre commune.

La ville de Gruissan met à disposition de nombreux moyens logistiques et financiers pour lutter contre ces incivilités.

63

DISTRIBUTEURS DE TOUTOUNETTES AVEC CORBEILLE

répartis sur toute la commune et géolocalisables avec l'appli Gruissan Mobile



1 080 000

SACHETS TOUTOUNETTES utilisés par an !



1 MOTOCROTTE achetée en 2016



1 AGENT À TEMPS PLEIN ! dédié à cette tâche



135 €

D'AMENDE POUR DÉJECTION CANINE LAISSÉE SUR LA VOIE PUBLIQUE

Augmentation de la contravention qui passe de 68 € à 135 €



14 tonnes

DE DÉJECTIONS CANINES RAMASSÉES AVEC LA MOTOCROTTE SUR LA VOIE PUBLIQUE, PAR AN



Mais aussi

1 zone de plage au Grazel pour nos amis les chiens (à titre expérimental)



LE RAMASSAGE DES DÉJECTIONS CANINES

LAISSÉES SUR LA CHAUSSÉE, C'EST EN 2020

30 000 €

EXEMPLE DE RÉALISATIONS AVEC UNE TELLE SOMME

Aire de jeux (Sablou) : 27 800 € - ou - Aire de fitness (Chalets) : 18 000 €
 ou - Maison de quartier (Ayguades) : 26 600 € - ou
 3 planchas COOXY : 10 800 € / ou 1 tapis PMR plage (150 ml) : 14 000 €
 ou - réfection d'une rue (ex rue de la Vendée) : 25 000 €



COMMUNICATION ET DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

LES MOYENS DE COMMUNICATION

LES MOYENS HUMAIN

LA DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

PLUSIEURS CONSEILS À GRISSAN :

- Le conseil des enfants,
- Le conseil des jeunes,
- Le conseil des sages,
- Le conseil de Quartier,
- Les comités consultatifs.

Gruissan est la première commune de l'Aude à s'être dotée de conseils de quartiers dès 2001.

Ce dispositif, reconnu et apprécié, fédère les quartiers de Gruissan dans leur spécificité et assure le lien entre les générations.

Plusieurs villes de toute la France ont pris exemple sur Gruissan pour mettre en place leur dispositif de démocratie participative.

La Démocratie Participative, c'est aussi une communication efficace sur la vie municipale pour la population permanente et de passage. Il s'agit d'informer, sensibiliser, impliquer la population.

GROS PLAN SUR LA COMMISSION PATRIMOINE ENVIRONNEMENT

Elle se réunit tous les mois à l'invitation du service environnement de la Ville pour travailler sur de nombreux projets : Aménagements paysagers du Château, Rond Point de l'étang, Placette du Lavoir... Une collaboration fréquente avec les associations patrimoniales.

Plusieurs membres de cette commission se réunissent également régulièrement pour travailler sur le concours «Villes et Villages Fleuris».



LES RENCONTRES CITOYENNES

Une fois par an en début d'année, le maire et les élus invitent la population pour les vœux et la présentation des projets.

La fin des rencontres se clôturent par un débat. La parole est donnée au public pour échanger sur les différents sujets abordés.

LES MOYENS TRADITIONNELS

LE JOURNAL MUNICIPAL : LO GRUSSANÒT

Journal mensuel imprimé sur du papier PEFC (papier issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées) et dont l'imprimeur a le label Imprim'vert.

Tiré à 3000 exemplaires, il est distribué dans les boîtes aux lettres des administrés et disponible à l'accueil de la Mairie et de l'Office du Tourisme.

LES PANNEAUX DE QUARTIER

21 panneaux de quartiers sont répartis sur la commune pour informer les habitants des animations et informations de la semaine.

LES MOYENS NUMÉRIQUES

LE SITE INTERNET

www.ville-gruissan.fr avec une newsletter d'infos envoyée chaque semaine à 2600 abonnés.

Un nouveau site internet est en cours d'élaboration.

LES RÉSEAUX SOCIAUX



PLUS DE **51 700** ABONNÉES

2 PAGES FACEBOOK : dont une dédiée à La vie citoyenne et publique de la municipalité de Gruissan, un espace commun pour échanger.



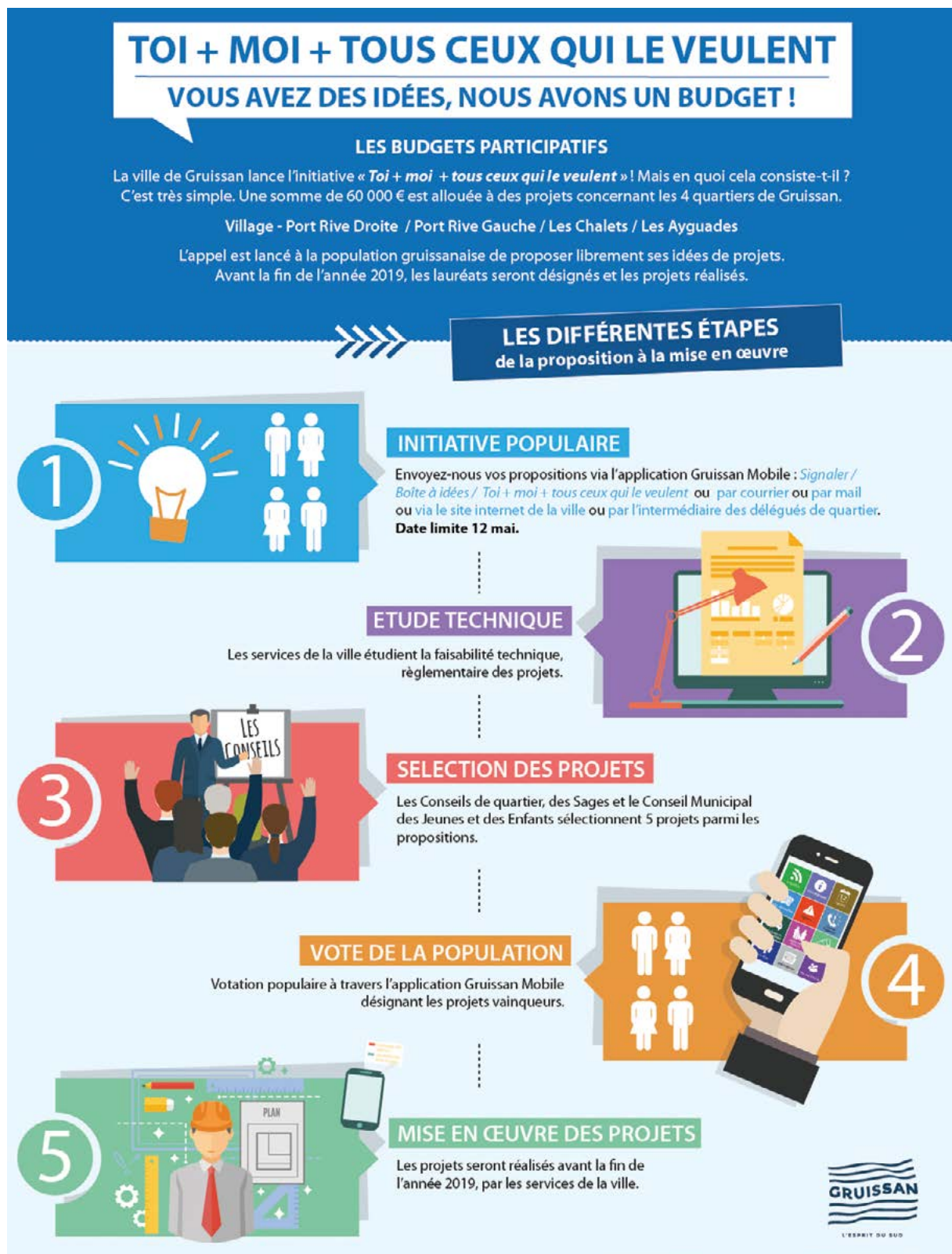
PLUS DE **22 100** ABONNÉES - Gruissan est le compte le plus performant de France sur Instagram (villes, départements et régions confondus) (Étude réalisée par l'observatoire de médias sociaux)



PLUS DE **260** ABONNÉES

LES BUDGETS PARTICIPATIFS

LES IDÉES DES CITOYENS AU CŒUR DE LA DÉMARCHE



Les Budgets Participatifs 2020 ont été stoppés en cours, à cause de la crise sanitaire Covid-19.

L'étape 1 de la collecte des propositions des citoyens a été menée à bien.

Pour 2021, la ville de Gruissan a repris le processus là où il s'était arrêté, avec les projets récoltés en 2020.

Fin mars 2021, l'étude de la faisabilité des projets a été vu, nous en sommes à l'étape du vote par les instances de la Démocratie Participative.

RÉPARTITION DES BUDGETS PAR QUARTIER EN 2019



LES PROJETS RÉALISÉS EN 2019

Village - Port Rive Droite
Création Aire de jeux au Sablou



Aiguades : Ralentisseurs
avenue de la Jonque



Port Rive Gauche - Mateille
Collecteurs de déchets flottants



Chalets : Aire de jeux et Aire de fitness



L'APPLICATION GRISSAN MOBILE UN LIEN DIRECT ENTRE LA POPULATION ET LA COMMUNE


L'application **Gruissan Mobile**


Gruissan Mobile est une application smartphone interactive, qui permet d'informer et d'impliquer les citoyens. Elle est développée sur la plateforme MyMairie.

Facilement téléchargeable sur votre téléphone, cette application est un lien direct entre vous, les élus, les services de la ville de Gruissan et vos délégués de quartier.

Vous pouvez ainsi faire parvenir une information géolocalisée à la Mairie, signaler un dysfonctionnement mais aussi proposer une idée d'amélioration de votre cadre de vie ou partager vos meilleurs moments à Gruissan.

COMMENT TÉLÉCHARGER L'APPLICATION






TAPEZ DANS LA RECHERCHE

←

×



INSTALLER

À QUOI SERT-ELLE ?

01

S'INFORMER

- AGENDA
- ACTUALITÉS
- INFOS PRATIQUES
- TOURISME
- RÉSEAUX SOCIAUX
- MÉTÉO
- PUBLICATIONS

02


CONNAÎTRE

- VOS ÉLUS
- VOS DÉMARCHES
- N° SÉCURITÉ & URGENCES
- CIRCULATION & STATIONNEMENT
- JEUNESSE & SENIORS
- VIE ASSOCIATIVE

04

SIGNALER


A. INFORMEZ LA VILLE D'UN DYSFONCTIONNEMENT




CHOISISSEZ LA RUBRIQUE CORRESPONDANTE

PRENEZ UNE PHOTO
RENSEIGNEZ VOS COORDONNÉES
DÉCRIVEZ VOTRE SIGNALLEMENT


ENVOYER




B. VOTRE DEMANDE EST TRAITÉE DANS LES MEILLEURS DÉLAIS



PAR LES ÉLUS



PAR LES SERVICES DE LA VILLE



PAR LES DÉLÉGUÉS DE QUARTIER

03

PARTAGER

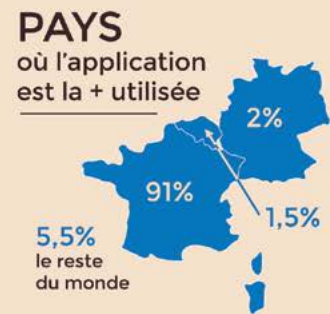
VOS MEILLEURS MOMENTS À GRISSAN
VOS PLUS BELLES PHOTOS



GRUISSAN MOBILE BILAN D'UN AN DE MISE EN PLACE

L'application en lien direct avec la population

L'APPLICATION MOBILE EN CHIFFRES

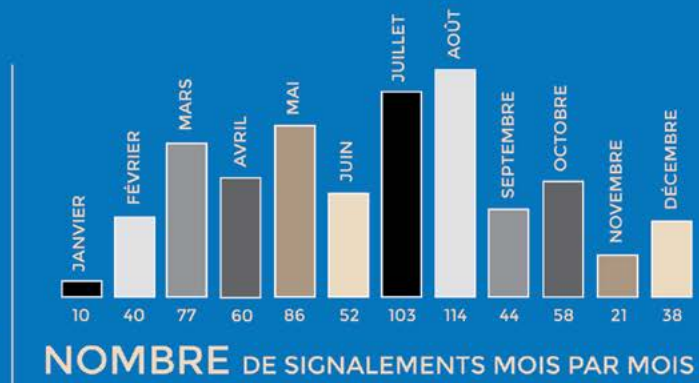
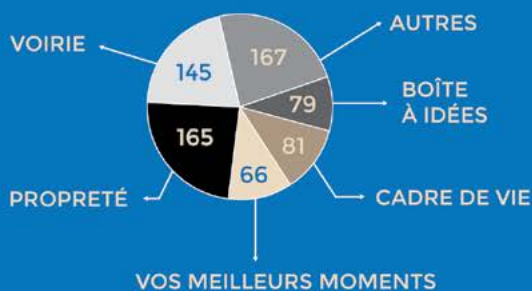


TOP DES VILLES EN FRANCE où l'application a été la plus utilisée



LES SIGNALEMENTS

NOMBRE DE SIGNALEMENTS PAR CATÉGORIE



NOMBRE DE SIGNALEMENTS MOIS PAR MOIS

TRAITEMENT DES SIGNALEMENTS : 100%



ANIMATIONS & VALORISATION TOURISTIQUE

VALORISATION DU LABEL VILLES ET VILLAGES FLEURIS DANS LA COMMUNICATION

PROMOTION DANS LES SUPPORTS DE LA VILLE

- Lo Grussanòt Journal municipal
- Site internet
- Panneau d'entrée de ville
- Inscription au concours dans les catégories, maison, ville et écoles
- Dans le cadre de la Démocratie participative.



ACTIONS PÉDAGOGIQUES & DE SENSIBILISATION

LES JOURNÉES DU PATRIMOINE

Dans l'optique de valoriser son patrimoine, la ville de Gruissan participe depuis de nombreuses années aux Journées du Patrimoine. Chaque année, un public toujours plus nombreux est au rendez-vous.

BIEN VIVRE MA VILLE

Une dizaine d'affiches de sensibilisation au « bien vivre ensemble » sont dessinées sous forme humoristique et largement diffusées.

CRÉATION D'UNE EXPOSITION SUR LA BIODIVERSITÉ DU MASSIF DE LA CLAPE EN FRANÇAIS / OCCITAN

C'est sous l'impulsion de la Médiathèque Municipale, de photographes grussanais, et des associations : le Cercle Occitan et la Société Botanique de Gruissan, une trentaine de planches grand format ont été créées par le service communication de la Ville depuis 2018 sur le thème de l'environnement (plantes et oiseaux du bord de mer, pêche et tradition, plantes et insectes). Cette exposition en Français-Occitan, illustre la richesse de notre patrimoine naturel et est exposée dans différents lieux (Médiathèque, hall de la mairie, manifestation extérieure...). Elle a vocation à voyager dans le territoire et est proposée en prêt, aux différentes structures du département intéressées.

DES NICHOURS POUR LES PASSEREAUX ET HIRONDELLES, UN « INSECTICIDE » TRÈS NATUREL

Dans l'objectif d'améliorer la biodiversité et de réguler le nombre de chenilles processionnaires, la Ville de Gruissan a proposé, en concertation avec la LPO de Gruissan (Ligue de protection des oiseaux) la pose de nichours pour passereaux sur l'ensemble de la commune. Le Conseil Municipal des Enfants a initié la pose de nichours.

PROJET AVEC L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE DE GRUISSAN

Une Aire Marine Educative (abrégé AME) est une bande de littoral maritime gérée de manière participative par les élèves d'une école publique tout au long de l'année scolaire.

Les AME s'inscrivent dans la lignée pédagogique de l'éducation à l'environnement, au développement durable et à l'écocitoyenneté.

À la rentrée de septembre 2021, au moins 2 classes de l'école élémentaire de Gruissan mettront en œuvre un projet d'AME. Ainsi, à travers l'engagement des enseignants, des élèves et des acteurs accompagnateurs impliqués dans la commune, le projet portera son ambition de donner l'opportunité aux plus jeunes de développer leur connaissance et leur capacité d'agir pour la protection de la biodiversité marine.

Les objectifs de la démarche

Développer l'éco-citoyenneté des plus jeunes et l'éducation au développement durable à travers une approche participative de la gestion d'un bien commun.

Renforcer la préservation des milieux naturels marins et du littoral grâce à la mobilisation des écoliers et des acteurs locaux.

Créer des synergies territoriales entre usagers, communauté éducative et acteurs des espaces littoraux et marins pour faire émerger un nouveau rapport équilibré entre société et environnement par le développement durable.

«FAISONS DES MERVEILLES»

Détail page 61

DE GRANDS ÉVÉNEMENTS

DE GRANDS ÉVÉNEMENTS SPORTIFS



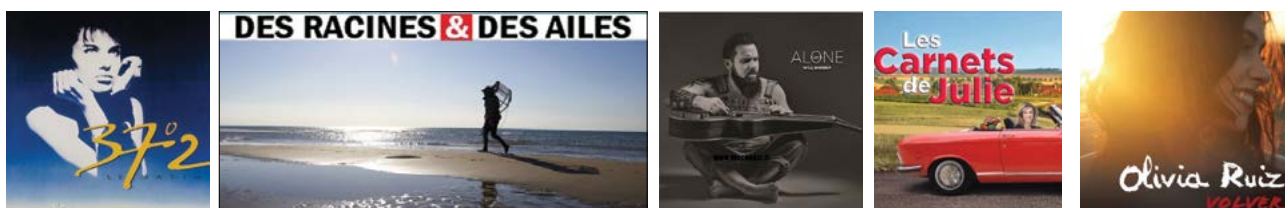
DE GRANDS ÉVÉNEMENTS CULTURELS ET TRADITIONNELS



LES OUVRAGES ET BD



GRUISSAN UN DÉCOR QUI ATTIRE LES MÉDIAS POUR DES CLIPS, FILMS, DES REPORTAGES ET ÉMISSIONS TV



GRUISSAN, UNE IDENTITÉ

UNE MARQUE À SON IMAGE

La ville de Gruissan a lancé officiellement sa marque en juin 2016.
Porteuse de ses valeurs et parfaitement identifiée par la diversité des produits de son terroir.
Son identité visuelle : une marinière aux lignes ondulées, symbole de la mer et la puissance du vent
caractéristique à Gruissan.

La Marque s'inscrit dans une démarche de développement durable.
Les vêtements sont fabriqués en France et en Europe avec du textile recyclé.



L'ESPRIT DU SUD



L'ESPRIT DU SUD

Réalisation du dossier :

André Bedos, Adjointe délégué à l'aménagement durable du territoire et EcoQuartier de la Sagne,
Mélanie Archambault, Directrice adjointe des services techniques,
Rémi Laffage, chef de service des Espaces Verts
Alain Tissier, Technicien, services techniques,
Marjorie Falguera, concepteur PAO - service communication de la commune.
Dans ce dossier les textes et photos ont été réalisés par ce groupe de travail.



Dossier imprimé sur du papier 100% recyclé